

Une communauté métisse francophone en Ontario : lubie ou réalité?

Robert A. Papen

Numéro 42, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042828ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042828ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (imprimé)

1918-7505 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Papen, R. A. (2017). Une communauté métisse francophone en Ontario : lubie ou réalité? *Revue du Nouvel-Ontario*, (42), 53–109.
<https://doi.org/10.7202/1042828ar>

Une communauté métisse francophone en Ontario : lubie ou réalité?

ROBERT A. PAPAN

Université du Québec à Montréal

L'article 35(2) de la *Loi constitutionnelle du Canada* reconnaît trois peuples autochtones : les Indiens d'Amérique du Nord (les Premières Nations), les Inuits et les Métis. Par contre, l'article 35(2) ne définit pas qui est, à proprement parler, Métis, alors que de nombreuses lois définissent assez clairement qui peut être considéré membre des Premières Nations (*Loi sur les Indiens* de 1867) ou Inuit (*Renvoi sur les Eskimos* de la Cour Suprême de 1939). Comme les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, ont laissé aux diverses cours légales la tâche d'élaborer une éventuelle définition, ceci a fait en sorte que, depuis plus de trente ans, toute la question de qui peut se prévaloir du statut de Métis a été judiciairisée à outrance. Pour compliquer davantage la situation, il existe également au Canada plusieurs milliers d'« Indiens non-inscrits », c'est-à-dire des Autochtones non reconnus par la *Loi sur les Indiens*, des gens qui vivent hors réserve ou, encore, des individus qui, comme les Métis, sont d'ascendance mixte, mais qui ne se reconnaissent pas comme Métis¹.

¹ Cet article fait suite à une communication conjointe prononcée au Colloque *Quatre siècles de présence française en Ontario* organisé par

À l'origine, le terme français *métis*, forme moderne de *mestiz* en moyen-français (13^e s.), était un adjectif qui avait le sens de « mixte » (du bas latin *mixiticism*, lui-même issu du verbe *miscere* « mélanger »), et servait surtout de terme savant en zoologie pour désigner des animaux nés de parents de deux races ou de deux espèces distinctes. Ce n'est que plus tard que le terme en est venu à être appliqué à des êtres humains, d'abord aux rejetons d'Indiennes et d'Européens, puis, plus spécifiquement, à des descendants d'unions libres entre Canadiens français et femmes autochtones². Encore aujourd'hui, pour de

l'Institut franco-ontarien à l'Université Laurentienne en juin 2015. Je remercie Madame Louise Vien, métisse francophone de l'Ontario, pour sa précieuse collaboration et son aide : *miguetch!*

- ² D'autres termes ont également été utilisés au Canada pour les désigner : « chicots », « sang mêlé », « (bois) brûlés », « métifs », « voyageurs », « gens libres » ou même « canayens ». Les personnes d'ascendance mixte anglaise ou écossaise et autochtone étaient plutôt appelées (*half-)*breed (« [demi-]race »), *country born* (« né au pays »), *mixed blood* (« sang mêlé »), *Rupertslander* (« de la Terre de Rupert ») ou *Black Scot* (« Écossais noir »). Les Cris appelaient les Métis des *otipemisiwak* (« gens libres ») ou *aapihtawikosisaan* (« à moitié fils ») et les Ojibwés, des *wiisakkodeewinini* (« bois brûlés ») à cause de la couleur de leur peau. Aux États-Unis, on appelait les personnes d'ascendance mixte les *White Indians* (« Indiens blancs »), les *Mountain Men* (« hommes des montagnes »), les *Squaw Men* (« hommes de femmes indiennes ») ou encore les *Freemen* (« hommes libres »). Encore aujourd'hui, aux États-Unis, on utilise le terme *Metis-Indian* pour caractériser les personnes dont l'héritage génétique est partiellement blanc et partiellement autochtone. Selon Jean-Luc Bonniol, dans l'ancienne colonie de Saint-Domingue (Haïti moderne) on appelait « métis » un enfant né de l'union d'un parent blanc et d'un parent quarteron, c'est-à-dire une personne de couleur issue d'une union entre une personne mulâtre et une personne blanche. Les mulâtres étaient eux-mêmes le résultat d'une union entre un Blanc et une Noire africaine (« Identification et existence sociale des Métis : réflexion à partir du cas des sociétés postesclavagistes », dans Denis Gagnon et Hélène Giguère (dir.), *L'identité métisse en question : stratégies identitaires et dynamismes culturels*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 23).

nombreuses personnes, le terme « Métis » fait exclusivement référence aux personnes d'ascendance mixte, de langue française, vivant dans l'une des trois provinces des Prairies canadiennes (le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta). Pour d'autres, la question de la langue n'est pas importante et c'est surtout les origines dans ce qui était alors le « nouveau Nord-Ouest » qui compte. Comme nous le verrons, la notion même de « métissité » est complexe et il n'est pas étonnant que les spécialistes – surtout les sociologues, les historiens, les anthropologues et les juristes – ne s'entendent pas sur la définition à donner au terme « métis », dans le contexte canadien³. Une majorité restreint encore le terme « Métis » (avec majuscule et avec ou sans accent aigu) aux descendants des communautés d'ascendance mixte qui se sont développées dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba actuel durant le 19^e siècle, dans le contexte de la traite des fourrures, et utilise le terme « métis » (avec ou sans l'accent, mais avec minuscule) pour faire référence à toutes les autres populations d'ascendance euro-canadienne-amérindienne. Plus récemment, on étend le terme « Métis » à tout membre d'une communauté métisse « historique », que celle-ci soit issue de l'ancienne colonie de la rivière Rouge ou d'ailleurs. Ainsi, Peter Larivière⁴ considère qu'il existerait au moins six « histoires métisses » au Canada : au Labrador, aux Maritimes, au Québec et dans l'Est de l'Ontario, à la rivière Rouge/le Nord-Ouest de l'Ontario/le district de Mackenzie, dans la région du Grand Lac des Esclaves et

³ Bien évidemment, il existe partout dans le monde des personnes et même des sociétés entières qui sont multiraciales, donc « métisses »; par exemple, la forte majorité des populations latino-américaines des Amériques et des Caraïbes sont d'origine mixte (les *mestizos*), mais elles n'ont ni le statut légal ni l'identité de « métis ».

⁴ Peter Larivière, « Métis identity in Canada », mémoire de maîtrise, Ottawa, Université Carleton, 2015, p. 36, <https://curve.carleton.ca>.

dans la région de la rivière Fraser, en Colombie-Britannique.

Le problème est donc maintenant de définir précisément ce que veut dire « historique » dans le contexte canadien. Dans cet article, le terme « Métis » fait référence à toute personne d'ascendance mixte euro-canadienne-amérindienne ou inuite.

Depuis les années 1980, le nombre de personnes qui s'auto-identifient comme étant Métis au Canada ne cesse de grimper. Ainsi, en 1996, 204 115 individus se sont identifiés comme Métis; en 2001, ce chiffre a augmenté à 292 305 et, en 2006, à 389 780⁵. Selon le recensement de 2011, il y aurait 1,4 millions de Canadiens qui s'identifient comme autochtones. De ceux-ci, 637 660 sont membres des Premières Nations inscrits sous l'*Acte sur les Indiens*, 451 795 se sont identifiés comme Métis et 213 900 comme Indiens non-inscrits, suivis de 59 445 Inuits⁶. C'est en Alberta que l'on trouve le plus grand nombre de Métis (96 865), suivi de près par l'Ontario, qui en compte 86 015; le Québec vient au sixième rang avec 40 960 Métis. Selon Statistique Canada, d'ici 2031, la population métisse pourrait être constituée de 500 000 à 850 000 personnes⁷. L'Ontario est la province qui a connu la plus grande augmentation du nombre de Métis : en 1996, 21 525 personnes s'identifiaient comme Métis

⁵ Emmanuel Michaux et Denis Gagnon, « Redécouverte de la continuité historique et culturelle des communautés métisses canadiennes-françaises », dans Pamela Sing et Estelle Dansereau (dir.), *Impenser la francophonie : recherches, renouvellement, diversité, identité*, Edmonton, Campus Saint-Jean, 2012, p. 199.

⁶ Statistique Canada, *Le Quotidien, Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les peuples autochtones au Canada : Premières nations, Métis et Inuits*, www.statcan.gc.ca.

⁷ Statistique Canada, *Projections de la population selon l'identité autochtone - 2006 à 2031*, p. 29, www.statca.gc.ca.

et 48 340 en 2001, ce qui représente une augmentation de 124,58 %. La population métisse s'est chiffrée à 73 605 personnes en 2006, une augmentation de 52,27 % et à 86 015 personnes en 2011, une augmentation de 16,86 %. En quinze ans, l'augmentation de la population métisse de l'Ontario a été de 299,61 %⁸.

Il existe donc des Métis partout au Canada, même si les communautés métisses des provinces à l'est de l'Ontario ne sont pas encore officiellement reconnues ni par le gouvernement fédéral ni par les gouvernements provinciaux. De nos jours, la plupart des Métis ne sont pas des descendants directs d'ancêtres amérindiens et blancs. En général, ils sont le fruit d'unions entre deux Métis, ou entre Métis et blancs, entre Métis et amérindiens, Inuits, etc.⁹ En Ontario, la plupart des Métis sont soit les lointains descendants de coureurs de bois et de voyageurs (les « hivernants ») issus de la vallée laurentienne – donc Canadiens français – et de femmes autochtones, surtout dans la région des Grands Lacs, soit les descendants d'employés anglais ou écossais de la Compagnie de la Baie d'Hudson œuvrant dans le contexte de la traite des fourrures des 18^e et 19^e siècles et de femmes autochtones. Dans ce sens, la population métisse de l'Ontario n'a pas ou a peu de liens historiques directs avec les Métis de la rivière Rouge, puisque la population métisse de l'Ouest s'est constituée plusieurs décennies après celles de l'Ontario.

Aujourd'hui, la majorité des Métis du Canada déclare être de langue anglaise; néanmoins, plusieurs ont maintenu le français comme langue maternelle et même comme langue d'usage, et ce, autant dans l'Ouest qu'en Ontario, dans les provinces acadiennes et, bien sûr, au

⁸ Peter Larivière, *op. cit.*, p. 86.

⁹ Martin F. Dunn, « The Definition of Métis: A Double-Edged Blade », manuscrit inédit, 1994.

Québec. Par contre, la présence de Métis de langue française en Ontario demeure un fait plus ou moins inconnu, car dans la documentation sur l'Ontario français, les mentions historiques ou contemporaines portant sur ces Métis sont quasi-inexistantes. Les organismes sociaux et politiques censés représenter tous les Métis de la province sont aussi particulièrement muets quant à l'existence de communautés métisses de langue française.

Dans cet article, nous aborderons premièrement la question épineuse de la « métissité » et de l'ethnogenèse, à savoir ce que veut dire « être Métis » au Canada à l'heure actuelle. Ceci permettra de discuter rapidement des arrêts récents de la Cour suprême du Canada quant au statut et aux droits des Métis (les arrêts *Powley* de 2003 et *Daniels* de 2016). Nous aborderons ensuite la question de l'ethnogenèse des Métis francophones dans la région des Grands Lacs en Ontario en accordant une attention particulière à l'histoire des Métis de Penetanguishene. En troisième lieu, nous présenterons quelques données démographiques contemporaines sur les Métis de langue française en Ontario, puis nous décrirons la situation politique assez complexe des Métis de l'Ontario. Nous noterons d'ailleurs que les organismes politiques, tant métis que franco-ontariens, ainsi que les spécialistes universitaires, ont eu tendance à ne pas tenir compte de la présence de Métis francophones en Ontario. En conclusion, nous nous questionnerons sur l'existence d'une « communauté » métisse francophone en Ontario.

1. Notion de « métissité » et définition contemporaine de « Métis »

« L'identité métisse est une mosaïque de dimensions complexes aux plans historique, politique, culturel et juridique¹⁰. » L'identité, que ce soit celle d'un individu ou celle d'un peuple, est toujours une question très complexe. Comme le souligne le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* de 1996¹¹, une personne peut être identifiée simultanément comme métisse, autochtone, albertaine, canadienne et femme, entre autres. Pour certains, la « métissité » est au cœur même de leur identité; pour d'autres, elle est d'importance moindre. Être « Métis » peut ainsi avoir des sens différents selon les contextes : il peut s'agir du sens intérieur de son identité personnelle, celui de l'appartenance à une communauté métisse particulière, ou encore celui de l'accès aux droits des Métis, tels que reconnus par la section 35 de la Constitution de 1982.

Même si l'on restreint le terme « Métis » aux groupes qui vivaient dans la région de la rivière Rouge au 19^e siècle, on se rendra rapidement compte que ceux-ci étaient fort différents les uns des autres : certains Métis étaient de langue maternelle et d'usage français, d'autres de langue maternelle et d'usage anglais, certains parlaient surtout le mitchif, langue mixte franco-crie, et plusieurs avaient même substitué les langues autochtones aux langues européennes, surtout le cri et l'ojobwé. En général, les

¹⁰ Le Sénat du Canada, « 'Le peuple qui s'appartient' : reconnaissance de l'identité métisse au Canada », *Rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones*, 2012, <https://sencanada.ca>.

¹¹ Perspectives and Realities, Volume 4, *Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples*, 1996, <https://qspace.library.queensu.ca>.

Métis de langue française ou mitchive¹² étaient catholiques; les Métis de langue anglaise étaient protestants. Au 19^e siècle, les Métis francophones étaient surtout des chasseurs de bison, des charretiers, des pêcheurs ou des éleveurs d'animaux, alors que les Métis anglophones étaient surtout des fermiers ou des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Aussi, tous les Métis de l'Ouest canadien n'ont pas nécessairement de liens historiques avec ceux de la rivière Rouge. Ainsi, en Colombie-Britannique, il existe des Métis, descendants de Métis de souche iroquoise de l'Est (surtout de Kahnawake, Québec); dans le nord de l'Alberta et dans la région du Grand Lac des Esclaves aux Territoires-du-Nord-Ouest, il existe des Métis d'ascendance dénée et euro-canadienne qui n'ont aucun ou très peu de liens avec les Métis de la rivière Rouge.

Les différentes organisations politiques métisses du Canada n'interprètent pas non plus le terme « Métis » de la même façon. La définition du Ralliement national des Métis (*Métis National Council*)¹³, qui représente les Métis de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, est la suivante : « Métis » veut dire une personne qui s'auto-identifie comme Métis, est distincte des autres peuples autochtones, fait partie de la « patrie historique de la Nation métisse » (*Historic Métis Nation Homeland*) et est acceptée par la Nation métisse¹⁴. Comme l'illustre la Figure 1, cette

¹² La forme féminine de « mitchif » n'est pas bien établie. Nous avons suivi la règle générale des adjectifs en -if qui font leur féminin en -ive, alors que certains auteurs considèrent plutôt que le terme « mitchif » est invariable.

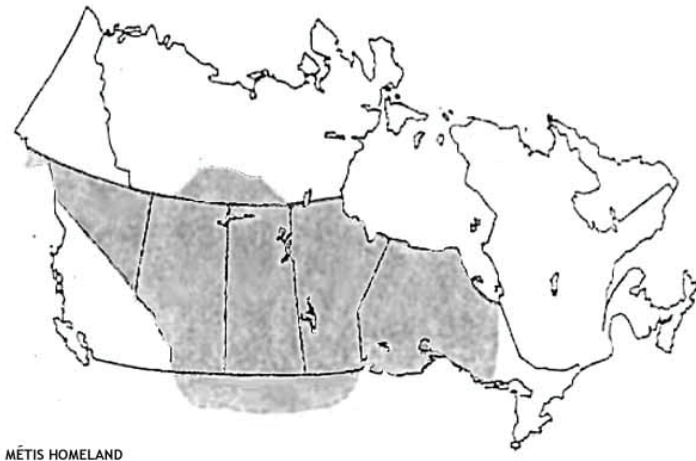
¹³ Sur l'internet, on fait souvent référence au Ralliement national des Métis par le terme « Conseil national des Métis », traduction littérale de Métis National Council.

¹⁴ De fait, il n'est pas clair ce que veut dire « être accepté par la Nation métisse ». La « Nation » toute entière doit-elle accepter ou est-ce

« patrie historique » est constituée des trois provinces des Prairies, de la partie occidentale de l'Ontario (de Thunder Bay jusqu'à la frontière manitobaine), de toute la partie nord-est de la Colombie-Britannique, de la région au sud du Grand Lac des Esclaves des Territoires-du-Nord-Ouest, d'une partie de la vallée de la rivière Rouge dans les États américains du Minnesota et du Dakota du Nord ainsi que de la vallée de la rivière Milk du Montana. Donc, pour le Ralliement, l'origine géographique est essentielle à l'identification métisse.

Figure 1

La « Patrie historique de la Nation métisse »¹⁵



que ce sont les cadres ou même les fonctionnaires du Ralliement qui décident? De toute évidence, ce règlement ouvre grand la porte à l'arbitraire.

¹⁵ Dans *An Indigenous History of North America*, Word Press.com, https://www.google.ca/images/icons/material/system/1x/email_grey600_24dp.png (consulté le 5 février 2017).

Le Congrès des peuples autochtones (CPA), une organisation nationale qui, par ses chapitres provinciaux affiliés, représente tous les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada qui vivent en dehors des réserves, ne propose pas de définition précise du terme « Métis », mais indique qu'il désigne simplement des populations distinctes d'ascendance mixte du Canada et chaque association provinciale affiliée peut proposer sa propre définition de qui peut être accepté comme membre du groupe. Par exemple, l'Alliance autochtone du Québec, une association membre qui représente les personnes d'ascendance amérindienne résidant au Québec, exige que pour être reconnue comme Métis, une personne doit uniquement fournir une preuve documentée (certificats de naissance ou de mariage ou une généalogie préparée et certifiée par un généalogiste accrédité) d'une descendance autochtone (amérindienne, inuite ou métisse). Aucune mention d'une acceptation quelconque de la part d'une communauté métisse et aucune condition géographique ne sont mentionnées. Le *Canadian Métis Council – Intertribal* – à ne pas confondre avec le Ralliement national des Métis – stipule que les Métis sont des personnes d'ascendance mixte euro-amérindienne, distinctes des Amérindiens et des Inuits. Pour devenir membre de cette association, une personne doit : 1) s'auto-identifier comme Métis, 2) être acceptée par une communauté métisse, 3) ne pas être inscrite comme Indien ou comme Inuit, 4) avoir des liens de sang aborigène et 5) pouvoir démontrer son ascendance aborigène à la satisfaction du processus de vérification du *Canadian Métis Council*¹⁶. Quant à la Fédération métisse du Canada, un rassemblement national

¹⁶ Traduction libre de la définition affichée sur le site internet du *Canadian Métis Council – Intertribal*, <http://www.canadianmetis-council.com> (consulté le 5 février 2017).

métis relativement récent, elle considère que pour être Métis, une personne doit documenter un lien de parenté (ou d'adoption) avec un ancêtre métis ou aborigène, s'identifier à l'histoire métisse et à ses expressions culturelles appropriées, conformément à la reconnaissance de la diversité des Métis¹⁷. Évidemment, il n'est pas clair ici ce que veulent dire précisément « l'histoire métisse », « ses expressions culturelles appropriées » ou ce qu'on entend par la « diversité des Métis ».

Le fait que ces différents organismes ne s'entendent pas sur la définition à donner au terme « Métis » découle surtout de l'épineuse question de l'ethnogenèse de la « nation » métisse. La définition même du terme pose problème : la définition la plus répandue, du moins dans les dictionnaires, porte sur « l'émergence d'une identité ethnique distincte et reconnaissable » où le mot clé est « identité ethnique », mais d'autres sources mettent l'accent ailleurs. Ainsi l'*Encyclopédie Universalis*¹⁸ propose que c'est plutôt un « [p]rocessus de création d'un peuple ou d'une ethnie à partir d'un ou plusieurs peuples. En ethnologie, [c'est un] processus de constitution d'une ethnie, naturel ou forcé (par exemple par les bantoustans de l'apartheid) », où l'on accentue l'idée d'un nouveau peuple ou d'une nouvelle ethnie plutôt que celle d'une nouvelle identité. Certaines définitions insistent sur l'émergence d'un peuple distinct sur le plan culturel dont on considère qu'il représente une nouvelle ethnicité unique. D'autres définitions ajoutent que cette identité ethnique peut être perçue par les membres de la nouvelle ethnie eux-mêmes ou elle peut être créée par la perception qu'en ont les

¹⁷ Tiré du site internet de la Fédération métisse du Canada, <http://www.metisfederationofcanada.ca/fr> (consulté le 5 février 2017).

¹⁸ *Encyclopédie Universalis*, <http://www.universalis.fr/> (consulté le 5 février 2017).

autres¹⁹. En anthropologie, le terme renvoie généralement à « un processus par lequel émerge un groupe de personnes ethniquement distinct avec une conscience d'appartenance socioculturelle commune²⁰ ».

L'ethnicité est elle-même une notion difficile à définir. Comme le fait remarquer Austin Lawrence :

[l]e concept d'ethnicité a un certain caractère multidimensionnel dans la mesure où il comprend des aspects comme la race, l'origine ou l'ascendance, l'identité, la langue et la religion. Il peut englober aussi des dimensions plus subtiles comme la culture, les arts, les coutumes et les croyances de même que des pratiques comme l'habillement et la préparation de la nourriture. Le concept revêt également un caractère dynamique, étant constamment en état de changement²¹.

Pour David Burley, Gayel Horsfall et John Brandon²², l'ethnicité métisse implique un très grand nombre d'incorporels qui incluent un sentiment d'identité commune, fondé à partir d'événements historiques du 19^e siècle. Qui plus est, l'ethnicité métisse implique une façon particulière et partagée de faire des choses, régulée par des principes et des règles plus ou moins inconscients.

Quant à l'ethnogenèse des Métis du Canada, l'hypothèse privilégiée par bon nombre de spécialistes est que ce sont uniquement les Métis de la rivière Rouge qui, dès

¹⁹ *Your Dictionary*, <http://www.yourdictionary.com> (consulté le 5 février 2017).

²⁰ *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2001, Elsevier Ltd., http://www.krivda.net/books/international_encyclopedia_of_the_social_and_behavioral_sciences_4_-_ethnogenesis_in_anthropology_205, traduction libre (consulté le 5 février 2017).

²¹ Austin Lawrence, « Un programme de recherche axé sur les collectivités métisses historiques », *JusteRecherche*, n° 15, Ministère de la justice, Gouvernement du Canada, 2006, <http://www.justice.gc.ca>.

²² David Burley, Gayel Horsfall et John Brandon, *Structural considerations of Metis ethnicity*, Vermillion, University of South Dakota, 1992, p. 2.

1816, se sont considérés comme étant une nouvelle « Nation », distincte autant des Indiens que des Blancs. Bien qu'on admette maintenant qu'il existait également au début du 19^e siècle plusieurs communautés métisses dans la région des Grands Lacs en Ontario, et que leurs membres ont pu développer une conscience sociale et culturelle distincte des Indiens et des Blancs, on considère que celles-ci n'avaient jamais développé une conscience politique suffisamment forte pour s'identifier comme une « nation » distincte.

À ce sujet, Darren O'Toole²³ apporte une distinction utile. Pour lui, il faut distinguer entre *entité*, pour des groupes identifiés et définis objectivement par les « Autres », mais qui n'ont pas encore développé une perception subjective d'eux-mêmes comme étant distincts (qu'il appelle les *sang-mêlés*) et *identité*, pour les membres du groupe qui ont effectivement développé cette perception subjective d'eux-mêmes comme étant distincts et qui s'auto-identifient comme tels mais sans avoir le désir ou la capacité de maintenir une telle distinction, individuellement ou collectivement (ce sont pour lui des « métis »). Il restreint alors l'usage du terme « Métis » pour désigner une nation qui non seulement s'auto-identifie comme étant distincte, mais qui a développé une conscience et une action politiques, celles-ci étant motivées par le désir et par la capacité de maintenir vivants les critères objectifs et subjectifs qui les distinguent des autres groupes.

Si nous appliquons ces distinctions à l'histoire des Métis, nous pouvons conclure que dans la région des

²³ Darren O'Toole, « From entity to identity to nation: The ethnogenesis of the Wiisakodewiniwag (Bois-Brûlé) reconsidered », dans Christopher Adams, Gregg Dahl et Ian Peach (dir.), *Métis in Canada. History, Identity, Law and Politics*, Edmonton, University of Alberta Press, 2013, p. 151-152.

Grands Lacs, au début de la colonisation, les personnes issues des unions entre Européens et autochtones constituaient des « entités ». Plus tard, à l'apogée de la traite des fourrures au 19^e siècle, des communautés métisses se sont développées un peu partout (par exemple, à Penetanguishene, Mattawa, Sault-Ste-Marie, Michipicoten, Kaministiquia, Grand Portage, Fort William, Rat Portage [aujourd'hui Kenora] et Sanguinge); leurs membres étaient très conscients de leurs spécificités génétiques, culturelles et sociales, bien qu'un sentiment politique distinct fût toujours défaut. Ceci voudrait dire que ces communautés étaient métisses, mais qu'elles n'avaient pas constitué des nations et que leurs membres n'étaient pas de vrais Métis. Comme le dit Denis Gagnon, « la nation métisse a été conçue dans la vallée du Saint-Laurent, elle a été en gestation en Ontario et elle est née dans les Prairies²⁴ ».

Définition contemporaine selon les arrêts Powley (2003) et Daniels (2016)

En 1993, deux Métis de Sault-Ste-Marie (Ontario), Steve Powley et son fils Roddy, abattent un orignal sans permis de chasse. Accusés de chasse et de possession illégales d'un animal sauvage, ils plaident non coupables en vertu de leurs droits en tant qu'autochtones de se nourrir, protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. En 1998, un premier jugement décide en faveur des Powley, mais le gouvernement ontarien conteste la décision. En 2000, la Cour supérieure de l'Ontario confirme la décision de la cour de première instance. Suite à un nouvel appel de la part de la Couronne en 2001, la Cour d'appel

²⁴ Denis Gagnon, « La nation métisse, les autres Métis et le métissage : les paradoxes de la contingence identitaire », *Anthropologie et sociétés*, 2006, vol. 30, n° 1, p. 181-182.

de la province confirme la première décision. La Couronne fait appel cette fois-ci à la Cour suprême du Canada. Le 19 septembre 2003, ladite Cour, dans une décision unanime, confirme que les Powley faisaient partie de la communauté historique métisse de Sault-Ste-Marie et que, en tant que tel, ils avaient le droit de chasser pour se nourrir en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Selon l'arrêt Powley, la Cour suprême déclare que le mot « Métis » à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, ne vise pas toutes les personnes d'ascendance mixte indienne et européenne, mais plutôt les peuples distincts qui, en plus de leur ascendance mixte, possèdent leurs propres coutumes et identité collective reconnaissables et distinctes de celles de leurs ancêtres indiens ou inuits, d'une part, et de leurs ancêtres européens, d'autre part. Une communauté métisse est un groupe de Métis ayant une identité collective distinctive, vivant ensemble dans la même région et partageant un mode de vie commun²⁵.

La Cour ne spécifie pas précisément qui seraient ces peuples métis « historiques ». Elle établit plutôt dix critères à respecter pour qu'un individu puisse être reconnu comme Métis en vertu de l'article 35. Les plus importants sont l'auto-identification du requérant comme étant Métis, l'appartenance à une communauté métisse ayant maintenu un lien direct avec une communauté métisse historique, et la reconnaissance du requérant par la communauté métisse en question.

Concernant le troisième critère, pour qu'une collectivité puisse être considérée comme une « communauté historique titulaire de droits », il doit être prouvé qu'un

²⁵ *Lexum*, Jugements de la Cour suprême du Canada, *R. c. Powley*, 2003 CSC 43, <https://scc-csc.lexum.com> (consulté le 6 février 2017).

certain nombre de personnes ayant une ascendance mixte indienne et européenne ou inuite et européenne formaient un groupe ayant une identité collective distinctive, vivaient ensemble dans la même région et partageaient un mode de vie commun. En outre, on doit pouvoir identifier cette communauté historique antérieurement à l'établissement de la « domination politique et juridique » des Européens dans la région. Bien que les trois critères doivent être réunis pour qu'un individu puisse correspondre à la définition légale de « Métis », la Cour est très claire sur le fait que les dix critères ne représentent pas une définition générale de « Métis ».

Depuis, plusieurs communautés métisses de l'Est du Canada, surtout au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ont tenté de se faire reconnaître devant la cour, mais à ce jour, aucune n'a encore réussi. Aux yeux de la cour, les requérants ne s'étaient pas auto-identifiés comme Métis depuis suffisamment longtemps, ou n'avaient pas réussi à démontrer que les communautés auxquelles ils prétendaient s'identifier avaient des liens avec une communauté métisse « historique » ou, encore, il n'existait pas réellement de « communauté » distincte, dans le sens de l'arrêt Powley. Mais la lutte n'est pas terminée et les Métis de l'Est du Canada continuent de s'adresser aux diverses cours provinciales afin de faire reconnaître leurs « droits » ancestraux.

L'arrêt Powley a posé un problème de taille au Ralliement national des Métis (*Métis National Council* – le MNC), le principal organisme politique national des Métis, qui regroupe cinq organisations provinciales affiliées, c'est-à-dire d'est en ouest, la *Métis Nation of Ontario* (la MNO), la *Manitoba Métis Federation* (la MMF), la *Métis Nation – Saskatchewan* (la MNS), la *Métis Nation*

of Alberta (la MNA) et la *Métis Nation of British Columbia* (la MNBC). Comme nous l'avons vu ci-dessus, le principe de base du MNC est de reconnaître comme « Métis » uniquement les personnes ayant des ancêtres métis issus de la « patrie nationale métisse historique ». Ceci, de toute évidence, exclut géographiquement la région de Sault-Ste-Marie en Ontario, puisqu'elle est située bien à l'est de la tête du lac Supérieur. À la lumière de l'arrêt Powley, cependant, le MNC s'est vu obligé de reconnaître cette communauté comme étant, elle aussi, une communauté métisse « historique », même si son histoire n'avait que peu de liens avec celle de la rivière Rouge. Le problème est que, selon la MNO, toutes les communautés métisses de l'Ontario, et non seulement celles de l'ouest de la province, font partie de la Nation métisse, ce qui contredit les prétentions du MNC. Pour le moment, cette ambiguïté est loin d'être résolue.

Une autre étape dans la définition du terme Métis a eu lieu le 14 avril 2016, lorsque la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'arrêt Daniels. Dans cette cause, les Métis Harry Daniels, son fils Gabriel Daniels, Leah Gardner, Terry Joudrey et le Congrès des peuples autochtones (CPA) demandaient la reconnaissance « 1) que les Métis et les Indiens non-inscrits sont des Indiens visés au paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867*; 2) que la Couronne fédérale a une obligation de fiduciaire envers les Métis et les Indiens non-inscrits; 3) que les Métis et les Indiens non-inscrits ont droit à la tenue de consultations et de négociations ». Le juge de première instance avait estimé que le mot « Indien » au paragraphe 91(24) était un terme général faisant référence à tous les peuples autochtones du Canada, mais il a refusé de rendre les deuxième et troisième jugements déclaratoires deman-

dés. La Cour d'appel fédérale a reconnu, elle aussi, que le terme « Indien » au paragraphe 91(24) visait tous les peuples autochtones en général, mais a restreint la portée de ce jugement afin d'exclure les Indiens non-inscrits et d'inclure uniquement les Métis qui répondent aux trois critères énoncés dans l'arrêt Powley de 2003. Cette Cour a également refusé de se prononcer sur les deuxième et troisième jugements déclaratoires demandés, mais la Cour suprême a accordé le premier jugement déclaratoire et les Métis et les Indiens non-inscrits sont donc des « Indiens » visés au paragraphe 91(24). Toujours selon la Cour suprême,

[l]e gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont tour à tour nié avoir le pouvoir de légiférer à l'égard des Indiens non-inscrits et des Métis. Ces collectivités autochtones se retrouvent donc dans une sorte de désert juridique sur le plan de la compétence législative, situation qui a des conséquences défavorables importantes et évidentes. Bien que le fait de conclure que les Métis et les Indiens non-inscrits sont des « Indiens » visés au par. 91(24) ne crée aucune obligation de légiférer, une telle conclusion a indéniablement l'effet bénéfique de mettre fin au bras de fer sur la question de la compétence législative²⁶.

Ajoutons que la Cour suprême n'a pas cru bon, dans cet arrêt, d'identifier les collectivités d'ascendance mixte formées de Métis et celles formées d'Indiens non-inscrits. Pour elle, ce sont tous des « Indiens », tels que visés au paragraphe 91(24). Elle a souligné que l'article 35 et le paragraphe 91(24) doivent être interprétés conjointement. Pour elle, le terme « Indien » a un sens large au paragraphe 91(24), qui inclut tant les Métis que les Inuits et que l'on assimile à l'expression « peuples autochtones du Canada » employée à l'article 35, ainsi qu'un sens plus

²⁶ *Lexum*, Jugements de la Cour suprême du Canada, *Daniels c. Canada (Affaires indiennes et du Nord canadien)*, 2016 CSC 12, <https://scc-csc.lexum.com> (consulté le 6 février 2017).

restreint qui distingue les bandes indiennes des autres peuples autochtones. La Cour déclare également que :

Le caractère distinct d'un groupe qui forme un peuple ayant une identité et une histoire uniques et dont les membres s'identifient comme un groupe distinct des Indiens ne fait pas obstacle à l'inclusion dans le champ d'application du par. 91(24). La question de savoir si des personnes données sont des Indiens non-inscrits ou des Métis, et donc des « Indiens » visés au par. 91(24), – ou encore si une collectivité en particulier est formée de telles personnes – est une question de fait qui devra être décidée au cas par cas dans le futur²⁷.

À savoir s'il faut restreindre la portée du terme « Métis » aux trois critères définitoires énoncés dans l'arrêt *Powley* ou s'il faut plutôt élargir les critères d'appartenance, la Cour suprême considère :

[qu'] il n'existe aucune raison logique justifiant de priver présomptivement [sic] et arbitrairement certains Métis de la protection qu'offre le pouvoir de légiférer du Parlement sur la base du troisième critère, soit celui requérant leur « acceptation par la collectivité ». Les critères de l'arrêt *Powley* ont été établis spécialement pour l'application de l'art. 35, lequel a pour objet de protéger des droits collectifs historiques. Le paragraphe 91(24) vise pour sa part un objectif constitutionnel très différent²⁸.

Il n'est donc pas nécessaire de préciser quelles communautés d'ascendance mixte correspondent à la définition de « Métis » et lesquelles regroupent des Indiens non-inscrits. Le fait de déterminer si des personnes ou des collectivités en particulier correspondent à la définition d'Indiens non-inscrits ou de Métis, et donc d'« Indiens » au sens du paragraphe 91(24), repose sur l'appréciation

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

des faits et il faudra prendre des décisions au cas par cas à l'avenir²⁹.

2. Ethnogenèse des Métis des Grands Lacs : entité, identité ou nation?

Il ne fait aucun doute que les premiers enfants d'ascendance mixte franco-indienne des Pays-d'en-haut ont vu le jour dans la région des Grands Lacs, aux alentours des forts et des postes de traite français des 17^e et 18^e siècles, et, après la Conquête, dans ceux des compagnies de traite de fourrures telles que la Compagnie du Nord-Ouest, la Compagnie XY et la Compagnie de la Baie d'Hudson. On sait que dès 1671, une première mission avait été fondée à Saint-Ignace sur l'île Mackinac, située dans le détroit entre les lacs Huron et Michigan, pour ensuite être déménagée sur la rive nord du détroit, où le Fort de Buade (le village de Saint-Ignace actuel) fut construit en 1689-1690. Entre 1715 et 1717, les Français avaient établi un nouveau fort à Michilimackinac, sur la rive sud du détroit. Très rapidement, des coureurs des bois, des traiteurs et des voyageurs se sont mariés « à la façon du pays » à des femmes autochtones de la région, de telle sorte que, dès 1729, a eu lieu la naissance du premier Métis de Michilimackinac, Charles Michel Langlade, né de père « canadien » et de mère outaouaise³⁰. Selon la

²⁹ Affaires autochtones et du Nord Canada, *L'arrêt Daniels – Foire aux questions*, 2016, Gouvernement du Canada, <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1460635873455/1460635946946> (consulté le 6 février 2017).

³⁰ Micheline Marchand et Daniel Marchildon, *From the Straits of Mackinac to Georgian Bay: 300 years of Metis history. Report on the origins and evolution of the Penetanguishene area Metis community*, soumis au Moon River Métis Council, Penetanguishene, 2006; Darren Préfontaine, *The Early Great Lakes Métis*, s.d., p. 11, <http://www.metismuseum.ca/media/db/00719>.

Relation très abrégé [sic] de Mon Voyage de michillimackinac, datée de 1749, de La Galissonnière, officier français, citée dans Jacqueline Peterson³¹, il y avait à Michilimackinac, au moment de son passage, seulement dix familles françaises, dont trois de « sang mêlé ». Toujours selon Peterson³², 48 % des mariages célébrés à Michilimackinac entre 1698 et 1765 concernaient des Canadiens français et des femmes indiennes ou métisses. Aussi, selon Rameau de Saint-Père³³, un coureur des bois du nom de Pierre Roy, né en 1677 à La Prairie (non loin de Montréal), avait épousé une femme de la nation miami, Marguerite Ouabankikoué, et avait été l'un des premiers à recevoir une concession au fort Pontchartrain de Détroit pour y élever sa famille. De Saint-Père prétend même que plusieurs coureurs de bois français s'étaient déjà établis sur le Détroit avant même l'arrivée de Cadillac en 1701, dont ce même Pierre Roy, et il est plus que probable qu'il y avait déjà des enfants d'ascendance mixte à Détroit avant sa fondation officielle. Néanmoins, la plupart des historiens de la francophonie ontarienne, tels que Guillaume Teasdale³⁴, prétendent qu'il y aurait eu très peu de mariages entre les Français et les Amérindiennes, du

³¹ Jacqueline Peterson, « Many roads to Red River: Métis genesis in the Great Lakes region, 1680-1815 », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1984, p. 47.

³² *Ibid.*, p. 48.

³³ Rameau de Saint-Père, *Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit*, 1861, cité dans Karen Marrero, « Encountering Cadillac: Detroit before 1701 », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le passage du Détroit*, Windsor, Humanities Research Group, University of Windsor, 2003, p. 39.

³⁴ Guillaume Teasdale, « Des destinées distinctes : les Français de la région de Détroit et leurs voisins amérindiens, 1763-1815 », *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 39, vol. 1-2, 2009, p. 23-45.

moins pas entre les années 1763 et 1815. Ce déni de la présence de Métis dès les tout débuts de l'expansion coloniale française vers les Grands Lacs reflète assez bien celui des historiens de la Nouvelle-France et du Québec, qui ont tendance à nier l'existence d'enfants d'ascendance mixte franco-indienne dans la colonie³⁵.

Ce sont surtout des historiens anglophones américains et canadiens comme Jacqueline Peterson³⁶, Olive Dickason³⁷ et Darren O'Toole³⁸ qui se sont intéressés à la naissance de groupes de personnes d'ascendance mixte franco-indienne un peu partout dans la région des Grands Lacs dès le début du 18^e siècle. Ainsi, des communautés telles que Détroit et Michilimackinac, déjà mentionnées, Sheboygan, Milwaukee, Prairie du Chien et La Baye (Green Bay) au Wisconsin actuel, Vincennes et South Bend en Indiana, Chicago, Kaskasia (capitale de l'ancienne Haute-Louisiane), Peoria, Kankakee et Kahokia en

³⁵ Par exemple, Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger Frères, 1938; Georges Langlois, *Histoire de la population Canadienne-française*, Montréal, Albert Lévesque, 1934; et Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 1968, cités dans Olive P. Dickason, « From 'One Nation' in the Northeast to 'New Nation' in the Northwest: A look at the emergence of the métis », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. Brown (dir.), *The New Peoples. Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1984, p. 20.

³⁶ Jacqueline Peterson, *op. cit.*; Jacqueline Peterson, « Prelude to Red River: A Social Portrait of the Great Lakes Métis », *Ethnohistory*, vol. 25, n° 1, 1978, p. 41-67; Jacqueline Peterson, « The People in Between: Indian-white Marriage and the Genesis of a Métis Society and Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830 », thèse de doctorat, Chicago, University of Illinois at Chicago Circle, 1981; Jacqueline Peterson, « Red River Redux: Métis ethnogenesis and the Great Lakes region », dans Nicole St-Onge, Carolyn Produchny et Brenda Macdougall (dir.), *Contours of a People. Métis family, Mobility, and History*, University of Oklahoma Press, 2012, p. 22-58.

³⁷ Olive Dickason, *op. cit.*

³⁸ Darren O'Toole, *op. cit.*

Illinois, Sainte-Geneviève au Missouri, Fond-du-Lac (aujourd'hui Duluth) au Minnesota, Grosse Pointe, Saginaw et Sault-Ste-Marie au Michigan, avaient toutes des populations métisses plus ou moins importantes. Du côté « canadien » des Grands Lacs, les forts ou postes de traite établis par les Français, et après la Conquête, par les compagnies de traite des fourrures, tels que Sault-Ste-Marie (17^e s.), Michipicoten (début du 18^e s.), Mattawa (18^e s.), Kaministiquia (18^e s.), Grand Portage (18^e s.), Fort William (aujourd'hui Thunder Bay) (19^e s.), Rat Portage (aujourd'hui Kenora) (19^e s.) et Saguingue (19^e s.), entre autres, avaient également des populations significatives de Métis d'origine franco-indienne et ayant le français, et sans doute une ou plusieurs langues amérindiennes, comme langues d'usage. Selon Peterson,

*By the end of the last struggle for empire in 1815, their towns, which were visually, ethnically and culturally distinct from neighbouring Indian villages and 'white towns' along the eastern seaboard, stretched from Detroit and Michilimackinac at the east to the Red River at the northwest*³⁹.

L'historienne évalue que, vers la fin des années 1820, il y aurait eu entre dix et quinze mille résidents métis au sud et à l'ouest des lacs Supérieur et Huron⁴⁰. Bien sûr, aucune des communautés métisses de l'ancienne Nouvelle-France se trouvant en territoire américain après la Guerre de 1812 n'a survécu, vu l'immigration massive d'Américains anglophones et protestants de la côte Est, suivie de celle d'autres immigrants venus d'Europe. Toutes ces

³⁹ Jacqueline Peterson, « Many roads to Red River... », *op. cit.*, p. 41. « Vers la fin de la lutte impériale en 1815, leurs villages, qui étaient visuellement, ethniquement et culturellement distincts des villages indiens environnants et des 'villes blanches' le long de la côte est, s'étendaient de Détroit et Michilimackinac à l'est jusqu'à la rivière Rouge au nord-ouest » (traduction libre).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 63.

communautés, dont la cohésion sociale et politique était relativement faible⁴¹, se sont simplement assimilées aux nouveaux arrivants, culturellement et linguistiquement, ou encore elles se sont intégrées, individuellement ou collectivement, aux diverses collectivités amérindiennes avoisinantes.

Par contre, ces mêmes historiens, et par ailleurs la majorité de ceux qui se sont penchés sur l'histoire des Métis du Canada, sont tous d'accord sur le fait que les communautés métisses s'étant développées dans ces endroits n'ont jamais atteint un degré d'auto-identité autonome ou une conscience ethnique distincte des Amérindiens et des Euro-Américains ou Euro-Canadiens. Pour eux, ce sont les Métis de la rivière Rouge qui, à partir de 1816⁴², ont été les premiers à développer une conscience ethnique suffisamment distincte pour se considérer comme faisant partie d'une nouvelle nation. Comme nous l'avons vu, pour ces historiens, les seuls « vrais » Métis (avec le M majuscule) sont ceux de la vallée de la rivière Rouge et de leur diaspora ailleurs dans les Prairies, et tous les autres groupes ou individus d'ascendance mixte amérindienne/euro-canadienne ou américaine ne seraient que des « métis » (avec la minuscule). Comme l'indique Karen Travers, « *Great Lakes Métis are continually compared to Red River but they never quite measure up. They*

⁴¹ *Ibid.*, p. 64.

⁴² En 1816, un groupe de Métis de la rivière Rouge est impliqué dans un conflit militaire avec des colons anglophones de la colonie d'Assiniboia de Lord Selkirk, où le gouverneur Semple et plusieurs des colons perdent la vie. Cette bataille, connue sous le nom de « la Grenouillère » en français et de « Seven Oaks » en anglais, représente un moment historique où les Métis sont devenus conscients de représenter une nouvelle « nation ».

are the “beginning”, the “prelude”, the “genesis” and the “in the process of becoming”, but they always fall short⁴³ ».

Plus récemment, des anthropologues spécialistes des questions d'identité se sont intéressés aux communautés métisses du Canada, tels que Denis Gagnon⁴⁴ de l'Université de Saint-Boniface et Emmanuel Michaux⁴⁵. Pour eux, les hypothèses sur l'ethnogenèse exclusive des Métis de la rivière Rouge sont fondées sur le fait qu'il existe de nombreux documents historiques les concernant, étant donné que les Métis de l'Ouest ont constamment été en conflit, soit avec les compagnies de traite, soit avec les autorités politiques de la colonie de Selkirk à la rivière Rouge, soit encore avec le gouvernement fédéral du Canada. Comme l'a proposé Denis Gagnon lors des *Délibérations du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones* :

Disons que pour les nations Métis de l'Ouest [...], leur histoire dans les archives coloniales était assez évidente et, en raison des injustices dont ils ont été victimes lors de l'attribution des *scrip*, lors des deux résistances, cela a fait en sorte qu'on a reconnu qu'ils étaient des Autochtones et qu'on reconnaît leurs droits aujourd'hui.

Pour ces autres communautés [celles de l'Est du Canada], elles ne sont pas entrées en conflit avec le gouvernement ou avec des

⁴³ Karen Travers, « The Drummond Island Voyageurs and the search for Great Lakes Métis identity », dans Ute Lischke et David McNab (dir.), *The long journey of a forgotten people. Métis identity and family histories*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2007, p. 220.

⁴⁴ Denis Gagnon, « Nous savons qui nous sommes : les Métis et l'État canadien : définitions identitaires et agencéité », dans Denis Gagnon, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo (dir.), *Histoires et identités métisses : hommage à Gabriel Dumont / Métis Histories and Identities: A Tribute to Gabriel Dumont*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2009, p. 277-301.

⁴⁵ Emmanuel Michaux, *L'identité métisse dans l'est du Canada. Enjeux culturels et défis politiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.

compagnies de traite. Elles sont restées en marge, dans l'ombre de l'histoire. L'histoire ne s'intéresse habituellement qu'à des thèmes très particuliers qui vont toucher l'économie ou la politique. Elle ne s'intéresse pas habituellement à l'histoire orale des populations ou à leurs traditions⁴⁶.

3. Histoire d'une « communauté » métisse francophone de l'Ontario

Vu les contraintes de cet article, il est impossible de tracer, même brièvement, l'histoire de toutes les communautés ontariennes où se trouvaient un nombre significatif de familles métisses francophones. De toute façon, celles-ci sont encore à peu près inconnues, étant donné qu'il n'existe véritablement aucune documentation écrite à leur sujet. La majorité des chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire de la francophonie en Ontario passent systématiquement sous silence la présence de Métis dans les communautés francophones. Par exemple, Marcel Bénéteau, éminent ethnologue et spécialiste de la communauté francophone de la région canadienne du Détroit⁴⁷, et Dennis Au⁴⁸, également ethnologue et spécialiste des « Mushrat (ou Muskrat) French », étiquette qu'on donnait aux résidents d'origine canadienne-française de la région (américaine) au nord du Détroit et autour du lac St-Clair, ne mentionnent jamais la présence d'une population métisse au Détroit, alors que certains

⁴⁶ Fascicule 25, Témoignages du 24 octobre 2012.

⁴⁷ Marcel Bénéteau, « Rivière Détroit comme lieu de mémoire francophone », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, <http://www.amerique-francaise.org>.

⁴⁸ Dennis Au, « The Mushrat French: The survival of French Canadian folklife on the American side of *Le Détroit* », *HRG Papers*, Université de Windsor, vol. 11, 2003, p. 167-180, <http://hrgpapers.uwindsor.ca/>.

historiens ou sociologues constatent tout le contraire. Par exemple, David Welsh prétend qu'en 1786,

la population de langue française dans la région du Détroit s'élève à environ 2 000 personnes dont quelques centaines de commerçants de fourrures de la région du fort Michilimackinac. La plupart des familles sont canadiennes-françaises, mais plusieurs sont métisses. De la relation symbiotique particulière entre les femmes autochtones et les voyageurs canadiens-français naît le peuple métis, à la fin du XVIII^e siècle, dans la région des Grands Lacs. Ni canadien-français ni autochtone, ce peuple parle le français et les langues autochtones⁴⁹.

Kerry Trask, cité par James LaForest⁵⁰, abonde dans le même sens et cite plusieurs visiteurs britanniques et américains dans la région du Détroit aux 18^e et 19^e siècles qui considéraient que les Canadiens français étaient intimement liés aux « sauvages » et que leur progéniture était métissée.

Métis de la région de Penetanguishene

S'il existe ou s'il a existé une communauté d'origine francophone et métisse en Ontario, c'est bien celle de Penetanguishene et de ses environs (les cantons de Tiny et Tay ainsi que les communautés sur la rive sud-est de la baie Georgienne, telles que Midland, Victoria Harbour, Waubaushene, Port McNicoll et Honey Harbour).

⁴⁹ David Welsh, « L'aventure franco-ontarienne et les nouvelles formes de médiation », dans Lucille Guilbert (dir.), *Médiations et francophonie interculturelle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 27, <https://www.erudit.org>. C'est nous qui soulignons.

⁵⁰ Kerry Trask, « A loose and disorderly people: British views of the French Canadians of the Upper Great Lakes, 1760-1774 », *Voyageur Magazine; The Historical Review of Brown County and Northeast Wisconsin*, vol. 5, n° 2, Winter, 1988/89, cité dans James LaForest, « 'Muskkrat French': Origins of a culture, a language, and a people », *Michigan Historical Review*, Automne 2014, vol. 40, n° 2, s.p., <https://theredcedar.wordpress.com>.

L'histoire de Penetanguishene commence sensiblement aux tout débuts de la présence des Métis des Grands Lacs d'amont en général et en particulier de la région de Michilimackinac, ainsi que celle de Sault-Ste-Marie. On se rappellera que les Français ont construit le fort Michilimackinac en 1715. En 1761, les Britanniques s'emparent du fort. Durant la Guerre d'indépendance américaine, entre 1780 et 1781, les Britanniques relocalisent le fort sur l'île Mackinac, créant ainsi une nouvelle communauté, appelée, elle aussi, Michilimackinac, qui deviendra le centre d'entrepôt et de traite le plus important de l'ancien Nord-Ouest. En 1794, les Américains et les Britanniques signent le Traité de Jay, qui rendra, deux ans plus tard, l'île Mackinac et son fort aux Américains. La garnison britannique s'établira alors sur l'île Saint-Joseph, tout près de Sault-Ste-Marie. Plusieurs traiteurs et leurs familles – dont de nombreux Métis – suivent les militaires britanniques à Saint-Joseph. En 1812, la guerre éclate entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le commandant du fort Saint-Joseph décide d'attaquer le fort Mackinac. Plusieurs Métis de Saint-Joseph et du Sault font partie des 180 voyageurs qui capturent le fort le 17 juillet, 1812⁵¹. De nombreux Métis s'y établissent pendant deux ans. En 1814, les Américains parviennent à reprendre le fort et en décembre de la même année, les Britanniques et les Américains signent le Traité de Gand, ce qui met fin à la guerre. L'année suivante, les Britanniques remettent l'île Saint-Joseph et son fort aux Américains.

⁵¹ Selon Micheline Marchand et Daniel Marchildon, le terme « voyageur », dans le contexte de la guerre de 1812, renvoie aux hommes, aux femmes et aux enfants qui en faisaient partie. Le groupe de voyageurs incluait des Métis, des Canadiens français, des Premières Nations et ceux d'origine européenne (britannique ou autre) (*op. cit.*).

Les militaires britanniques déménagent alors sur l'île Drummond, juste à côté; ils sont à nouveau joints par de nombreuses familles de voyageurs et de Métis de Mackinac et de Saint-Joseph. Bientôt, la communauté se développe. Selon le témoignage d'un Métis de l'île, Michel Labatte, « on ne parlait que le français et l'indien sur l'île Drummond⁵² ». Alonso Gobeil, cité dans Marchand⁵³, raconte qu'en 1822, M^{gr} Provencher, en route pour la colonie de la rivière Rouge, fait escale sur l'île Drummond. Il y rencontre plus de 500 familles, la plupart des « Canadiens français unis à des femmes des Premières Nations ». Mais selon Gavin Kerr et Nicole St-Onge,

[d]ans les quelques écrits des résidents [*sic*] de l'île Drummond qui ont été préservés, rien n'indique qu'il existait parmi les personnes d'origines mixtes un sentiment d'identité distincte ou même de simple solidarité. Au contraire, les documents suggèrent que ces individus se considéraient membres à part entière, soit de la population amérindienne, soit de l'un ou l'autre des groupes d'origine européenne⁵⁴.

En 1822, on découvre que l'île Drummond se trouve en territoire américain et les Britanniques ainsi que les

⁵² A. C. Osborne, « The migration of voyageurs from Drummond Island to Penetanguishene in 1828 », *Ontario Historical Society Papers and Records*, vol. 3, 1901, Toronto, p. 123-166.

⁵³ Alonso Gobeil, *Gestes français en terre ontarienne – Épopée française à la baie Georgienne 1610-1956*, Tome 1, manuscrit, 1965, p. 155-156, cité dans Micheline Marchand, *Les voyageurs et la colonisation de Penetanguishene (1825-1871)*, *La colonisation française en Huronie*, document n° 87, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1989, traduit par Daniel Marchildon, Moon River Métis Council, Mactier, ON, p. 17-18.

⁵⁴ Gavin Kerr et Nicole St-Onge, « Les voyageurs de Penetanguishene, 1796-1828 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 1, p. 39-40. Il est intéressant de noter que les auteurs évitent d'utiliser le terme « métis » dans le titre alors qu'ils admettent dans l'article que la majorité des résidents de l'île Drummond était d'origine métisse.

résidents civils de l'île devront encore une fois déménager. Ce n'est que six ans plus tard que les militaires britanniques se relocalisent à Penetanguishene, sur la baie Georgienne, emmenant avec eux plus de 300 « voyageurs métis » et leurs familles. Plusieurs recevront des lots de 20 acres sur les côtes de la baie de Penetanguishene. À nouveau, les voyageurs et leur progéniture métisse s'organisent. Pour eux, le déménagement signale la fin d'une vie basée sur la traite des fourrures et le début d'une nouvelle vie, basée sur l'agriculture et l'élevage, ce à quoi ils ne sont pas particulièrement habitués. De toute façon, les terrains sur lesquels ils doivent s'établir sont trop petits et trop peu propices à l'agriculture pour leur permettre de survivre. Ils deviendront donc guides, interprètes, pêcheurs ou mains-d'œuvre pour le gouvernement; les femmes deviendront couturières, sages-femmes ou domestiques. Assez rapidement, les Métis de Penetanguishene vont s'organiser collectivement (et, semble-t-il, séparément des Canadiens français). Dès 1840, ils signent une pétition adressée au Gouverneur-général se plaignant du peu de reconnaissance qu'ils reçoivent et soulignant qu'ils n'ont pas droit aux mêmes avantages et cadeaux que reçoivent les Indiens et les Métis du Sault, entre autres. Cette pétition démontre bien que les Métis se considéraient déjà comme distincts des Amérindiens et jugeaient mériter les mêmes avantages et considérations qu'eux⁵⁵.

Dès la fin des années 1830 et le début des années 1840, l'industrie forestière voit ses débuts dans la région de la baie Georgienne et de nombreux Métis iront rejoindre les rangs des bûcherons, des ouvriers de scieries, des draveurs, etc. Plusieurs quittent Penetanguishene et s'établissent

⁵⁵ Micheline Marchand et Daniel Marchildon, *op. cit.*, p. 61.

ailleurs dans la région. La signature, en 1850, des traités Robinson-Supérieur et Robinson-Huron avec les Premières Nations concède presque tout le territoire entre le Sault et Penetanguishene. Les Métis doivent alors choisir de se joindre à leurs cousins Indiens ou de s'identifier comme « Blanc ». Ce sera la fin de leur façon distincte de vivre et le début de leur lente assimilation à la civilisation euro-canadienne. Néanmoins, les opinions négatives, voire racistes, de la part de certains commentateurs anglophones de cette période indiquent que les Métis étaient encore, durant les années 1850, très proches de leurs origines amérindiennes tout en demeurant locuteurs du français :

French men have married squaws and Indians have married French women, all mixed up in glorious confusion, and all speaking either french or indian [sic]. Very seldom I hear the English language except two men on my own staff. Even the Eng. speak french [sic] in common. I never was in such a place in my life, and if I live to get to Barrie again, hope I never shall be in such a place again⁵⁶.

Durant cette même période (1841-1854), trois vagues successives de colons canadiens-français venus du Québec⁵⁷ s'installeront dans la région de Penetanguishene, surtout à Lafontaine, dans le canton de Tiny. La population du canton augmentera rapidement, de telle sorte qu'en 1871, le recensement compte 3 214 personnes, dont 1 807 francophones, ce qui représente 56,2 % de la population⁵⁸. Ces colons se mettent rapidement à cultiver

⁵⁶ William Sanders, « A letter from Penetanguishene in 1855 », *Ontario Historical Society Papers and Records*, vol. XL, p. 8-11, cité dans Micheline Marchand et Daniel Marchildon, *op. cit.*, p. 54.

⁵⁷ La première vague vient de la région de Batiscan, près de Trois-Rivières, la deuxième de Joliette, et la troisième de Vaudreuil-Soulanges.

⁵⁸ Micheline Marchand, *op. cit.*, p. 53-54.

leurs terres et, étant donné leurs connaissances supérieures en matière agricole, celles-ci deviendront plus productives que celles de leurs voisins Métis. Les trois groupes de colons s'installent à trois endroits différents du canton (près du village de Lafontaine pour la première vague, à Laurin pour la deuxième et à Randolph pour la troisième vague) et ne se fréquentent guère. De plus, il semble qu'il y ait eu encore moins de contacts entre la majorité des Métis francophones et les colons québécois. Les Métis avaient tendance à se marier soit entre eux, soit avec des francophones ou des anglophones d'ailleurs mais rarement avec des gens de Lafontaine⁵⁹. Selon la légende du loup de Lafontaine, au début du siècle dernier, les deux communautés étaient à couteaux tirés. Comme le dit Daniel Marchildon :

Tous partagent le français et la religion catholique, mais ils se méfient les uns des autres, au point où les membres d'un groupe fréquentent peu ceux des autres groupes. Dans son introduction, l'abbé Marchildon insiste sur l'état discordant de la communauté où le loup « trouvant ce milieu divisé [...] s'y installa comme chez lui »⁶⁰.

Durant la seconde moitié du 19^e siècle, les Métis de Penetanguishene commencent à s'établir dans des communautés le long de la rive est de la baie Georgienne, comme à Port Severn, le long de la rive est du lac Huron ainsi que dans la région d'Owen Sound, sur la rive ouest de la baie Georgienne. En 1910, les quelques 400 Métis de la région de Penetanguishene se trouvent dans trois centres : 94 à Honey Harbour, 124 dans le canton de Tay

⁵⁹ *Ibid.*, p. 38.

⁶⁰ Thomas Marchildon, *Le loup de Lafontaine*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1955, cité dans Daniel Marchildon, « La légende du loup de Lafontaine », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, <http://www.ameriquefrancaise.org>.

(Midland, Port McNicoll, Victoria Harbour) et 180 dans le canton de Tiny (ce qui inclut Penetanguishene)⁶¹.

Que reste-t-il des Métis francophones de Penetanguishene aujourd'hui? La réponse à cette question est très difficile à établir, faute de données suffisamment claires. Selon le recensement de 2011 (voir le tableau 1), il y aurait encore 840 personnes dans la région (qui inclut le village de Midland et les cantons de Tiny et Tay, dont le village de Lafontaine) qui s'auto-identifient comme Métis de langue française. Ce chiffre semble se comparer avantageusement aux 1 000 francophones de la paroisse de Lafontaine⁶². Mais, puisque le village de Lafontaine fait partie de la région de Penetanguishene (du moins pour le calcul statistique), il est difficile de départager ces deux chiffres. Le Conseil régional de la baie Georgienne de la Metis Nation of Ontario a son siège à Midland et affiche clairement que la région possède le nombre le plus élevé de personnes s'auto-identifiant comme étant Métis de tout l'Ontario, mais son site internet ne donne aucune information sur le nombre de membres francophones.

4. Statistiques récentes sur les Métis francophones de l'Ontario

L'Enquête auprès des ménages de 2011 donne une idée de la présence contemporaine des Métis de langue française en Ontario, des renseignements sur les personnes qui se sont identifiées comme Métis et qui ont le français comme première langue officielle parlée (PLOP).

⁶¹ Micheline Marchand, *op. cit.*

⁶² *La présence française à Lafontaine, Fiducie du patrimoine ontarien*, p. 7, <http://www.heritagetrust.on.ca>.

Tableau 1

Quelques statistiques sur la population métisse de langue française en Ontario (première langue officielle parlée, PLOP⁶³), selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Localité	Population totale	PLOP Anglais	PLOP Français	PLOP Anglais & français
Ontario	12 651 795	11 812 280	483 965	80 275
Premières Nations	201 100	193 330	7 170	145
Métis	86 020	70 975	14 775	255
Ottawa	867 090	712 585	125 710	17 690
Premières Nations	10 315	8 530	1 715	45
Métis	6 405	4 485	1 870	55
Penetanguishene (région)¹	45 255	42 645	2 575	35
Premières Nations	1 115	1 115	Ø	Ø
Métis	4 375	3 535	840	Ø
Nipissing/Nipissing O.	96 690	68 680	27 615	295
Premières Nations	5 600	4 545	1 055	Ø
Métis	4 925	2 480	2 445	Ø
Grand Sudbury	157 865	117 340	39 745	495
Premières Nations	6 130	5 360	745	25
Métis	6 455	3 800	2 655	Ø
Cochrane	78 645	43 030	35 145	330
Premières Nations	6 120	5 795	240	15
Métis	3 595	1 895	1 665	35
Timmins	42 440	26 765	15 375	230
Premières Nations	1 440	1 310	125	Ø
Métis	1 855	1 055	770	35
Algoma²	113 875	106 530	6 730	255
Premières Nations	8 210	8 085	125	Ø
Métis	4 555	4 065	385	100

¹ Pour Penetanguishene, sont incluses les statistiques pour les villages de Penetanguishene et de Midland ainsi que pour les cantons de Tiny et Tay.

² Le district d'Algoma inclut la ville de Sault-Sainte-Marie et le canton de Wawa (Michipicoten).

Le tableau 1 nous informe sur plusieurs aspects de la situation actuelle des Métis de langue française en Ontario. La population totale de la province en 2011 était de 12 651 795, dont 11 812 280 avaient l'anglais comme PLOP et 483 965 le français, auquel nous pouvons ajouter 80 275 individus qui ont l'anglais et le français comme PLOP, pour un total de 574 240 personnes ayant le français comme l'une de leur première langue, ce qui représente 4,5 % de la population totale. Par ailleurs, 7 315 membres des Premières Nations ont déclaré avoir

⁶³ Les totaux pour PLOP anglais, français et anglais et français ne correspondent pas toujours aux totaux de la population; c'est que nous n'avons pas tenu compte des réponses Ni anglais Ni français.

le français comme l'une de leur PLOP. Quant aux Métis, 80 020 personnes se sont identifiées comme Métis en Ontario et de ce nombre, 70 975 déclarent avoir l'anglais comme PLOP, ce qui représente plus de 88 % de la population métisse, alors que 14 775 Métis déclarent le français comme première langue. À ce nombre, s'ajoutent 255 personnes qui déclarent avoir l'anglais et le français comme PLOP, pour un total de 15 030 Métis ayant le français comme l'une de leur PLOP, ce qui est presque 19 % de la population métisse de l'Ontario. Les Métis de langue française représentent ainsi 2,6 % des francophones de la province.

Selon Statistique Canada⁶⁴, des quelques 80 000 Métis de l'Ontario, 70,5 % (60 630) ne connaissent que l'anglais, alors que 0,2 % ne connaissent que le français, et 29 % connaissent l'anglais et le français. Le cumul de ces deux pourcentages (29,2 % de 80 020) donne un total de 25 118 Métis ontariens qui ont une connaissance du français. Il est intéressant de comparer ce chiffre au nombre des nouveaux immigrants francophones de la province. Selon le *Portrait de la communauté francophone de l'Ontario*⁶⁵, il y aurait environ 61 000 nouveaux immigrants francophones, sur lesquels l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) consacre énormément d'efforts, car, pour elle, ils représentent la meilleure façon d'assurer la pérennité de la francophonie ontarienne. Ces immigrants représentent donc un peu moins de trois fois le nombre de Métis ontariens qui ont le français comme langue maternelle ou qui ont une connaissance du français.

⁶⁴ Statistique Canada, *Caractéristiques démographiques des Autochtones*, <http://www12.statcan.gc.ca>.

⁶⁵ *Portrait de la communauté francophone de l'Ontario*, Les francophones de l'Ontario, Office des affaires francophones, <http://www.ofa.gov.on.ca>.

Comment se fait-il alors que l'AFO n'ait jamais reconnu la présence de plusieurs milliers de Métis de langue française sur son territoire?

Évidemment, les Métis de langue maternelle française ne sont pas répartis de manière égale dans les diverses communautés de la province. Le tableau 1 fournit des données statistiques pour un certain nombre de villes et de villages de la province. On voit ainsi que les localités où vivent le plus grand nombre de Métis de langue française (Ottawa, Nipissing, Grand Sudbury et Cochrane) ont toutes plus de 1 500 Métis ayant le français comme PLOP.

Pourquoi les Métis de langue française sont-ils si peu nombreux?

Comme on vient de le voir, les Métis de langue française ne représentent plus que 29 % de la population métisse de la province, alors que, historiquement, ils constituaient la forte majorité des personnes d'ascendance mixte euro-indienne. La preuve en est que, encore aujourd'hui, la plupart des patronymes des Métis de la province sont d'origine française. À titre d'exemple, sur les 29 présidences des Conseils communautaires de la MNO, plus de la moitié (16) ont des patronymes canadiens-français, tels que Couture, Montreuil, Duval, Laurin, Courville, Michaud, Sarrazin, Lefebvre et Rochon⁶⁶, ce qui évidemment ne veut pas dire qu'ils sont locuteurs du français. On peut se demander alors pourquoi tous ces Métis d'origine francophone ne parlent plus français.

De nombreuses causes expliquent la disparition de la plupart des Métis de langue française. Premièrement, les

⁶⁶ Tirés du site web de la Métis Nation of Ontario, <http://www.metisnation.org/community-councils/council-contacts>.

Métis sous le Régime français qui se sont retrouvés au sud du 49^e parallèle après la Conquête et la Guerre de l'indépendance américaine se sont rapidement assimilés, soit à leurs cousins amérindiens, soit à la société euro-américaine. C'est également le cas de nombreux Métis canadiens. Aussi, les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur de 1850 ont refusé de reconnaître des droits particuliers aux Métis. Ceux-ci devaient donc choisir entre devenir « Indien » ou « Blanc ». Plusieurs Métis de la région ont effectivement choisi la première option et ont adopté une identité pleinement autochtone, s'établissant sur les réserves indiennes créées par ces traités. En 1875, les Métis du Lac-à-la-Pluie (Fort Frances aujourd'hui) avaient réussi à se faire reconnaître officiellement dans le Traité No 3, signé en 1873. Avec cette négociation, le gouvernement du Canada reconnaissait pour la première fois l'existence d'un peuple métis. Mais le gouvernement n'a jamais respecté les clauses du traité et a éventuellement obligé les Métis à s'inscrire comme « Indiens » plutôt que comme « Métis »⁶⁷.

À cause des attitudes de plus en plus négatives et racistes envers les Métis de la plupart des Ontariens (tant anglophones que francophones) de la fin du 19^e siècle, surtout après la résistance de Louis Riel et la mise à mort d'un Ontarien par le gouvernement provisoire métis en 1869, suivies du conflit armé des Métis en 1885⁶⁸, de

⁶⁷ *Ibid.*, <http://www.metisnation.org/culture-heritage/metis-timeline> (consulté le 10 février 2017).

⁶⁸ Suite à l'acquisition de la Terre de Rupert par le gouvernement fédéral et son annexion imminente sans consultation avec les Métis, leur chef, Louis Riel, avait mis sur pied un gouvernement provisoire en 1869, obligeant ainsi le gouvernement fédéral à négocier la création du Manitoba. La même année, un Orangiste du nom de Thomas Scott, favorisant l'annexion, avait comploté avec quelques congénères contre Riel et son gouvernement. Les hommes de Riel

nombreux Métis ont choisi de s'assimiler aux communautés anglophones (et plus rarement aux communautés francophones). La plupart des Métis ont commencé à cacher leur identité à leurs propres enfants, en abandonnant les signes manifestes de leur culture, comme la ceinture fléchée, les mocassins, les cérémonies spirituelles amérindiennes (tel le « *smudging* » – encensement de fumée de foin d'odeur), etc. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare qu'une personne découvre, à l'âge adulte, des racines métisses qui lui avaient été cachées.

L'absence d'écoles publiques de langue française dans plusieurs communautés reculées du nord de la province, là où on pouvait trouver de nombreux Métis, a également fait en sorte que la langue française a perdu inexorablement d'attrait pour eux. Même si les Métis tenaient à maintenir des liens étroits à l'égard de la religion catholique, les attitudes négatives de nombreux prêtres, missionnaires et religieuses envers les Métis, envers leurs mœurs et leur façon de parler de français, ont également poussé nombre d'entre eux à s'intégrer à la société anglophone dominante.

l'avaient donc arrêté et, suite à une tentative d'évasion de la part de Scott, il fut condamné et exécuté. Cet événement souleva l'ire du Haut-Canada et obligea Riel à s'exiler aux États-Unis. Quinze ans plus tard, les Métis des Territoires-du Nord-Ouest d'alors (la Saskatchewan et l'Alberta aujourd'hui) firent venir Louis Riel du Montana pour qu'il puisse à nouveau mettre sur pied un gouvernement provisoire et négocier les droits des Métis avec le gouvernement fédéral. Ce dernier, plutôt que de négocier, envoya l'armée. À Batoche, les Métis furent rapidement défaits et Riel se rendit au Général Middleton. Il fut envoyé à Regina où il fut accusé de trahison. Jugé par un jury entièrement anglophone et protestant, Riel fut trouvé coupable et condamné à mort. Il fut pendu en 1885. Cette défaite et l'exécution du chef Métis provoqueront la dispersion et la désorganisation des Métis un peu partout dans l'Ouest canadien.

5. Métis de langue française et histoire de la francophonie ontarienne

Il est particulièrement frappant de constater à quel point les historiens de langue française de la francophonie ontarienne ne mentionnent que très rarement la présence de Métis francophones dans leurs travaux historiques. Sur plus d'une cinquantaine de documents rédigés en français, la très grande majorité ne mentionne aucunement la présence historique de Métis, ou même d'une population d'ascendance mixte franco-indienne. Par exemple, dans les travaux de Paul-François Sylvestre⁶⁹, de Roger Bernard⁷⁰, d'Anne Gilbert⁷¹ ou de Serge Dupuis⁷², aucune mention n'est faite des Métis. Pour Diane Farmer et Jeff Poirier⁷³, Jean-Yves Pelletier⁷⁴ et autres, la communauté de Penetanguishene a été établie par des familles canadiennes-françaises de l'île Drummond. L'excellent document *La Présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010* déclare, par exemple, que :

Le commerce des fourrures et l'exploration, qui sont les moteurs principaux de développement sous le Régime français, laissent peu de traces sur le territoire. Une population française s'est enracinée le long des rives de la rivière Détroit, dans la

⁶⁹ Paul-François Sylvestre, *L'Ontario français. Quatre siècles d'histoire*, Ottawa, David, 2013.

⁷⁰ Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Le Nordir, 1988.

⁷¹ Anne Gilbert, « Les espaces de la francophonie ontarienne », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions acadiennes, 1999, p. 55-75.

⁷² Serge Dupuis, « 400 ans de vie politique en Ontario français », *Regroupement étudiant franco-ontarien*, 2014, www.refo.ca.

⁷³ Diane Farmer et Jeff Poirier, « La société et les réalités francophones en Ontario », dans Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 265-281.

⁷⁴ Jean-Yves Pelletier, *Chronologie franco-ontarienne de 1610 à 2010*, www.rpfo.ca.

région de Windsor, mais là s'arrête la zone de peuplement permanent issu du Régime français⁷⁵.

Il va sans dire que ce passage masque totalement la présence de familles d'ascendance mixte franco-indienne dès les débuts de l'histoire ontarienne.

Comme nous l'avons déjà souligné, Bénéteau⁷⁶ ne fait aucune mention de la présence d'une population franco-indienne à Détroit. Néanmoins, dans un autre article qu'il signe⁷⁷, il note la présence de « descendants de *Métis voyageurs* qui s'étaient établis autour de Penetanguishene dans l'ancienne huronie de la baie Georgienne ». De nombreux auteurs utilisent d'ailleurs uniquement le terme « voyageur » (sans mention de « Métis ») pour faire référence aux hommes et à leurs familles d'ascendance franco-indienne, entre autres Micheline Marchand⁷⁸, la première à tracer l'histoire de Penetanguishene⁷⁹. Fernand Ouellet⁸⁰ et Gaétan Gervais⁸¹, tous deux éminents historiens de la francophonie ontarienne, utilisent également le terme *voyageur*, toujours en italique, pour faire référence aux personnes d'ascendance mixte de l'île Drummond et de Penetanguishene, sans jamais parler de « Métis ».

⁷⁵ Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, www.crcf.uottawa.ca/passeport/l/l.html.

⁷⁶ Marcel Bénéteau, *op. cit.*

⁷⁷ Marcel Bénéteau, « Chanson traditionnelle française en Ontario », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, www.ameriquefrancaise.org.

⁷⁸ Micheline Marchand, *op. cit.*

⁷⁹ Notons que plusieurs années plus tard, Micheline Marchand et Daniel Marchildon, *op. cit.*, se rattrapent et utilisent le terme « Métis » dans leur ouvrage.

⁸⁰ Fernand Ouellet, « L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale », dans Cornelius Jaenan (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 127-199.

⁸¹ Gaétan Gervais, « L'Ontario français (1821-1910) », dans Cornelius Jaenan, *op. cit.*, p. 49-125.

Pour *L'Écho d'un peuple – Profil de la communauté francophone de l'Ontario*⁸², l'histoire de la francophonie ontarienne commence au 19^e siècle jusqu'au début du 20^e et l'existence de Métis ou d'une population franco-indienne est totalement absente. Le site *Ontario 400*, propose *l'Histoire de l'Ontario français depuis 1615*⁸³, dans laquelle les Métis francophones ne figurent aucunement; tout au plus souligne-t-on que « [s]ous le régime britannique, les francophones participent au développement économique et social du Haut-Canada et gagnent en autonomie ». C'est la même chose pour le volet *Une participation dynamique à la croissance de l'Ontario depuis 400 ans, 400 ans de présence française en Ontario* du même site⁸⁴ : aucune mention des Métis de langue française. Cela reste vrai pour le document en ligne, *Questions de patrimoine de la Fiducie du patrimoine ontarien*⁸⁵, où plusieurs articles dressent l'histoire de la francophonie ontarienne, sans mentionner la présence de Métis de langue française, même pas durant la guerre de 1812. Ni les documents internet de l'Office des affaires francophones du Gouvernement de l'Ontario, tels que *Études sur la francophonie ontarienne*, ni *Le Portrait of Official-Language Minorities in Canada: Francophones in Ontario* de Statistique Canada, 2011, ne mentionnent les Métis de langue française. Ce manque de reconnaissance du fait

⁸² *Le Profil de la communauté francophone de l'Ontario* est une publication de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui réunit et présente des informations à jour sur les francophones de la province de l'Ontario, 2009, <http://profils.fcfa.ca>.

⁸³ *Ontario 400, Histoire de l'Ontario français depuis 1615*, [www. http://ontario400.ca](http://ontario400.ca).

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Fiducie du patrimoine ontarien / Ontario Heritage Trust, Comprendre l'expérience française en Ontario*, 2012, <http://www.heritagetrust.on.ca>.

français métis se reflète également dans la recherche scientifique en Ontario français. Le *Répertoire bibliographique des thèses universitaires sur l'Ontario français* de Jean Yves Pelletier (Réseau du Patrimoine franco-ontarien)⁸⁶ et la liste des numéros et leurs tables des matières de la *Revue du Nouvel-Ontario* de 1978 à 2014 ne semblent inclure aucune étude portant sur les Métis francophones⁸⁷. Le très complet « Portrait démologique de l'Ontario français » de Roger Bernard⁸⁸ ne fait aucune mention des Métis francophones. Bref, les Métis de l'Ontario en général, et particulièrement ceux de langue française, passent sous le radar de presque tout le monde et l'AFO elle-même, censée représenter l'ensemble des francophones de la province et qui s'attarde depuis peu à attirer dans ses rangs les nombreux immigrants de langue française, ne semble manifester aucun intérêt pour identifier les quelques 25 000 Métis francophones ontariens et les desservir.

Il y a une heureuse exception à cette liste. L'outil éducatif multidimensionnel *L'Écho d'un peuple – Pure laine et colorée, un cahier d'activités de découverte et d'échange sur toutes les couleurs de la culture franco-ontarienne* de Félix Saint-Denis consacre tout un chapitre à la présence de Métis de langue française dès les débuts

⁸⁶ Pelletier, Jean-Yves, *Répertoire bibliographique des thèses universitaires sur l'Ontario*, Réseau du patrimoine franco-ontarien, 2017, http://www.rpfo.ca/fr/Repertoire-Bibliographique-Des-Theses-Universitaires-Sur-Lontario-Francais_124 (consulté le 10 février 2017).

⁸⁷ On pourrait argumenter que les titres d'articles ne sont pas nécessairement de bons indicateurs du contenu spécifique des articles eux-mêmes, mais, en général, ils ont quand même le mérite d'indiquer l'objectif principal de l'article.

⁸⁸ Roger Bernard, « Portrait démologique de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 15-40.

des Pays-d'en-haut. Dans l'introduction, on peut lire ce qui suit :

Comme vous le découvrirez au chapitre suivant, avec des personnages fascinants tels Étienne Brûlé et Jean Nicolet, pères de la nation métisse en Ontario, les premières familles françaises au pays étaient surtout des familles métissées, c'est-à-dire généralement des enfants d'un père français et d'une mère autochtone⁸⁹.

6. Organisations métisses nationales, *Métis Nation of Ontario* et Métis de langue française

Les Métis de l'Ontario ne manquent pas d'organisations pour les représenter auprès des gouvernements, la plus importante et la mieux organisée étant la *Métis Nation of Ontario* (MNO), créée en 1993. Depuis 1965, les Métis de la province étaient représentés par l'*Association des Métis et Indiens non-inscrits de l'Ontario* (*Ontario Metis and Non-Status Indians Association* – OMNSIA). Cette association, comme son nom l'indique, défend non seulement les intérêts des Métis, mais aussi ceux des Indiens non-inscrits; étant donné que ceux-ci étaient plus nombreux, c'étaient surtout leurs propres intérêts, souvent distincts de ceux des Métis, qui primaient. Ce qui comptait surtout pour eux était la reconnaissance de la part des gouvernements de leurs droits (surtout de chasse et de pêche) comme autochtones, contrairement à de nombreux Métis, pour qui cette question n'était pas primordiale et qui cherchaient surtout la reconnaissance de leur identité distincte, sans toutefois l'amalgamer nécessairement à celle des Métis de la rivière Rouge. C'est

⁸⁹ Félix Saint-Denis, *L'Écho d'un peuple – Pure laine et colorée. Activités de découverte et d'échange sur toutes les couleurs de la culture franco-ontarienne*, Les Production L'Épopée, 2012, <http://echodunpeuple.ca>, p. 7 (consulté le 10 février 2017).

là la raison principale de la création du *Ralliement national des Métis* (Métis National Council – MNC)⁹⁰, fondé en 1983, qui allait dorénavant veiller exclusivement aux intérêts des Métis. Par contre, tel que nous l'avons souligné, le MNC ne reconnaît que les Métis appartenant à la « Patrie nationale historique », c'est-à-dire ceux de l'Ouest canadien. Aujourd'hui, la MNO a des conseils communautaires dans 29 communautés un peu partout en Ontario. La OMNSIA est devenue l'*Association des Métis autochtones de l'Ontario* (*Ontario Metis Aboriginal Association* – OMAA), qui disparaîtra à son tour en 2007, pour devenir la *Woodland Métis Tribe*⁹¹.

En dépit de la démise de l'OMAA, il existe toujours un schisme important dans la façon de percevoir l'identité de la population d'ascendance mixte en Ontario. Pendant très longtemps, l'OMAA et la MNO prétendaient représenter « les Métis de l'Ontario », mais elles avaient des idées très contradictoires par rapport à qui en étaient leurs membres et ce que signifiait « être Métis », étant donné que l'OMAA mettait dans le même « panier » les Métis, les Indiens non-inscrits et même les Indiens vivant hors-réserve, alors que la MNO restreignait l'adhésion aux seuls Métis qui pouvaient démontrer un lien généalogique autochtone (surtout Métis) ainsi qu'un lien continu avec une « Nation » métisse historique (de préférence celle de l'Ouest). Ceci veut dire que de nombreux Métis ontariens n'arrivent pas à être reconnus par la MNO et, depuis la fin des activités de l'OMAA, ils ont de la difficulté à se

⁹⁰ Soulignons que le site internet du Ralliement national des Métis (MNC) est entièrement en anglais, <http://www.metisnation.org>.

⁹¹ On peut consulter le site du Woodland Métis Tribe à www.oma.org (consulté le 10 février 2017).

trouver une organisation provinciale qui puisse les représenter adéquatement⁹².

Il existe également trois autres organisations qui représentent certains Métis en Ontario : l'*Ontario Coalition of Aboriginal Peoples – OCAP*)⁹³ dit représenter tous les autochtones vivant hors réserve, ce qui inclut les Indiens inscrits et non-inscrits, les Métis ainsi que les Inuits. Cette association est affiliée au *Congrès des peuples autochtones* (CPA), fondé en 1971 sous le nom de *Native Council of Canada* (NCC), et reconnue officiellement par le gouvernement fédéral du Canada. Le CPA a neuf organisations affiliées au Canada, dont celle de l'Ontario. Une autre association métisse, plus récente, est le *Canadian Metis Council-Intertribal*⁹⁴, fondé en 1997 et ayant son siège social au Nouveau-Brunswick. Cette association dit vouloir représenter tous les Métis du Canada, mais, pour en être membre, il faut pouvoir démontrer une ascendance généalogique amérindienne, et non pas simplement métisse. La dernière-née des associations nationales est la *Metis Nation of Canada* (MNOC) fondée en 2009⁹⁵ et dont le siège social est à Ste. Catherines (Ontario). Le président actuel est Gilbert Lefebvre, un Métis francophone de Noëlville (Rivière-des-Français) et descendant d'un « voyageur » canadien, Jean-Baptiste Lefebvre de Montréal (1678).

⁹² Joe Sawchuk, « The Métis of Ontario », dans Gerhard Ens et Joe Sawchuk (dir.), *From new peoples to new nations: Aspects of Métis history and identity from the Eighteenth to the Twenty-first centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 419-420.

⁹³ *Ontario Coalition of Indigenous Peoples*, <http://www.o-cap.ca> (consulté le 10 février 2017).

⁹⁴ *Canadian Metis Council-Intertribal*, <http://www.canadianmetis.com/index.htm> (consulté le 10 février 2017).

⁹⁵ *Metis Nation of Canada*, <http://metisnationofcanada.org> (consulté le 10 février 2017).

Selon Joe Sawchuk, le fait que la MNO soit affiliée au MNC pose problème puisque celui-ci ne reconnaît que les soi-disant « vrais » Métis, ceux de l'Ouest, donc les descendants des Métis de la rivière Rouge, alors que la plupart des Métis de l'Ontario n'ont aucun lien historique avec ceux de l'Ouest. Pour lui,

*[i]t is extremely problematic to consider Ontario as part of the historic Métis Nation Homeland, or that all of the MNO's members are 'descended from the Historic Métis Nation which is now comprised of all Métis Nation citizens and is one of the 'aboriginal peoples of Canada' within the meaning of s. 35 of the Constitution Act, 1982*⁹⁶.

Toujours selon Sawchuk, il n'est pas nécessaire de postuler un lien historique avec les Métis de la rivière Rouge ou une « patrie nationale historique métisse » pour satisfaire aux exigences de l'arrêt Powley, et, selon la Cour suprême, il peut exister de nombreuses communautés métisses historiques au Canada, chacune d'elle ayant ses propres coutumes et identités. Alors qui sont réellement les Métis de l'Ontario? Certes, ils sont distincts des Indiens non-inscrits ainsi que des Indiens vivant sur ou hors réserve et des Inuits, mais sont-ils tous liés à la « Nation métisse historique » telle que définie par la MNO? La réponse semble être que certains le sont, alors que d'autres ne le sont pas; ni la MNO, ni l'ancienne OMAA, ni l'OCAP ne semblent pouvoir déterminer où se situent les populations autochtones non-tribales de l'Ontario dans le spectre des identités autochtones disponibles au Canada⁹⁷. Il est assez clair que la MNO tente de répondre à la question en voulant importer les valeurs et la culture des Métis de l'Ouest et les faire adopter par les Métis ontariens, ce qui ne manque pas de soulever l'ire

⁹⁶ Joe Sawchuk, *op. cit.*, p. 449.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 450.

de plusieurs Métis qui, tout en se reconnaissant comme Métis, refusent de s'identifier aux Métis des Prairies ou sont incapables de le faire.

La MNO est certainement l'organisme qui compte le plus de membres Métis de la province; elle est officiellement reconnue par le gouvernement provincial, avec lequel elle maintient de liens étroits et a souvent négocié diverses ententes bilatérales (surtout avec les ministères des Affaires autochtones et des Richesses naturelles et Forêts). Son siège social est à Ottawa et le président actuel est Gary Lipinski, Métis d'origine polonaise de la région de Fort Frances. La présidente du Conseil exécutif est une Métisse francophone de Timmins. Ce conseil inclut trois « sénateurs » (l'équivalent des « aînés » chez les Premières Nations), tous ayant des patronymes français; il inclut aussi neuf conseillers régionaux et sur ces neuf, quatre ont des patronymes d'origine française et sur les 29 présidents ou présidentes des conseils communautaires de la MNO, 16 ont des patronymes français. C'est donc dire que les Métis de langue française (ou du moins d'origine canadienne-française) semblent être très bien représentés à l'intérieur des instances politiques de la MNO. Mais, lorsqu'on consulte le site internet de cet organisme⁹⁸, on se rend compte qu'il est presque entièrement en anglais et en parcourant les divers feuillets du site, la présence de Métis de langue française en Ontario n'est jamais mentionnée et aucun comité ou sous-comité n'existe pour les représenter. C'est comme s'ils n'existaient tout simplement pas. Les seules mentions du fait « français » ou « canadien-français » dans l'histoire des Métis se trouvent dans le feuillet *Symbols and Traditions*, où il est question,

⁹⁸ *Métis Nation of Ontario*, <http://www.metisnation.org/> (consulté le 10 février 2017).

entre autres, de l'origine du drapeau métis, de la ceinture fléchée, de la musique de violon et des danses traditionnelles, dont la gigue⁹⁹.

MNO et langue française

Si toute mention de la présence de Métis de langue française (ou même d'ascendance française) en Ontario est absente du site internet de la MNO, celle de la langue française elle-même n'y figure presque pas non plus. Pour la MNO, tout comme pour le MNC, la seule langue « traditionnelle » des Métis est le « mitchif¹⁰⁰ ». Ce terme a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années car il peut faire référence à plusieurs langues ou variétés de langue. Ainsi, le « mitchif » peut renvoyer à la variété de français parlée par les Métis de l'Ouest canadien, une variété de français laurentien¹⁰¹, mais assez dissidente dans plusieurs de ses aspects structuraux et lexicaux¹⁰²; il peut aussi faire référence à une langue tout à fait unique au monde, un mélange structuré de deux grammaires et

⁹⁹ Le drapeau métis (le symbole de l'infinité – un huit couché – en blanc sur fond bleu) était utilisé par les Métis employés de la CNO. En 1814, un « associé » de la compagnie, Alexander MacDonnell, dans une cérémonie de cadeaux avec les Métis de la colonie, leur présenta une copie dudit drapeau, qui devint rapidement la marque traditionnelle des Métis.

¹⁰⁰ Le terme « mitchif » est la prononciation typique des Métis francophones de l'Ouest du mot « métif », qui, aux 18^e et 19^e siècles, était utilisé pour faire référence aux Métis. Lorsqu'on dit qu'on parle « mitchif », on dit simplement parler « la langue des Métis ».

¹⁰¹ Le français laurentien est le français qui s'est développé dans la vallée du Saint-Laurent (le Québec d'aujourd'hui) et qui a été exporté dans sa diaspora (la Nouvelle-Angleterre, le Mid-Ouest américain, l'Ontario et l'Ouest canadien).

¹⁰² Voir Robert Papen, « Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.

lexiques distincts : le français et le cri¹⁰³. C'est cette acception à laquelle le MNC et la MNO font référence lorsqu'ils parlent de « mitchif ». La langue mixte franco-crie a été créée au 19^e siècle par des chasseurs de bison qui voulaient se démarquer tant de leurs cousins cris que de leurs frères métis francophones. Elle a toujours été parlée par une minorité de Métis, souvent ceux qui faisaient partie de la couche sociale la plus défavorisée des Métis de l'Ouest¹⁰⁴. Elle est restée pendant longtemps une langue plus ou moins secrète, puisqu'elle n'était utilisée qu'en famille et entre proches, mais étant donné son origine « métissée », elle a rapidement été appropriée par les dirigeants des organismes métis de l'Ouest comme étant leur langue « traditionnelle » et « nationale », même si aucun d'entre eux ne pouvaient la parler¹⁰⁵ et même si, historiquement parlant, les vraies langues historiques et nationales des Métis de l'Ouest sont le français (du Bas-Canada) pour les Métis francophones, et l'anglais (et, dans une moindre mesure, le gaélique) pour les Métis anglophones. De toute évidence, il est fort improbable que la langue mixte franco-crie ait été parlée en Ontario. Néanmoins, selon la MNO, c'est bel et bien le « mitchif » qui serait la langue traditionnelle des Métis : « *In Ontario, Michif is a mixture of old European and old First Nation languages and is still spoken today by some in the Métis*

¹⁰³ Voir Robert Papen, « Le mitchif : langue franco-crie des Plaines », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 327-347.

¹⁰⁴ Pour en savoir plus sur l'origine du mitchif, voir Peter Bakker, *A language of our own. The genesis of Michif, the mixed Cree-French language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press, 1997.

¹⁰⁵ Aujourd'hui, on estime qu'il reste moins de 1 000 locuteurs du mitchif au Canada et peut-être de 200 à 300 aux États-Unis.

*community*¹⁰⁶ ». Mais lorsqu'on parcourt les pages du site internet de la MNO dévouées au « mitchif », on se rend compte qu'en réalité, il s'agit bel et bien du vernaculaire franco-ontarien, c'est-à-dire le français populaire tel que parlé par certaines couches sociales de l'Ontario (typiquement la classe moyenne inférieure et ouvrière), même si l'orthographe utilisée s'éloigne de beaucoup de l'orthographe standard du français. Par exemple, *Sa fé/fa néskous kié parti* (Ça fait une escousse qu'il est parti) « il y a un certain temps qu'il est parti »; *Sui lchimín du ren pi tariv a riviér* (Suis le chemin du rang pis t'arrives à la rivière) « Suis le chemin du rang pour te rendre à la rivière »; *Yé toultan sa trot* (Il est tout le temps sur la trotte) « Il est toujours parti », etc. Toutes ces phrases sont de niveau vernaculaire du français laurentien (ce qui inclut évidemment le franco-ontarien), et absolument rien ne nous permet de croire à une influence amérindienne. C'est une autre manière de masquer la présence du fait français chez les Métis de l'Ontario. C'est également une façon de faire croire que les Métis de l'Ontario ont des liens historiques étroits avec les « vrais » Métis des Prairies de l'Ouest et cela permet à la MNO de prétendre que leur langue est distincte et mérite d'être préservée, au même titre que toutes les autres langues autochtones du pays.

Conclusion

Les Métis d'origine et de langue françaises ont-ils participé ou contribué à l'histoire de la francophonie ontarienne? Assurément. Ces Métis, même s'ils ne sont pas

¹⁰⁶ Tiré du site internet de la MNO, <http://www.metisnation.org/culture-heritage/michif> (consulté le 10 février 2017). « En Ontario, le mitchif est un mélange de vieilles langues européennes et amérindiennes et est toujours parlé par certains dans la communauté métisse » (traduction libre).

nécessairement parvenu à l'étape d'ethnogenèse aussi consciente et assurée que ceux de l'Ouest, étaient présents en nombre suffisant dans toute la région des Grands Lacs, et même ailleurs en Ontario tel qu'à Mattawa et à Nipissing, pour avoir eu une influence sur le développement de nombreuses communautés.

Existe-t-il aujourd'hui une ou des communautés de Métis de langue française en Ontario? Rien n'est moins certain. Aucune recherche sur l'internet avec mots-clés comme « Métis-francophones-Ontario » ou « Métis-langue française-Ontario », etc., ne donne de résultats probants. Puisque la MNO et ses 19 comités communautaires ne fonctionnent qu'en anglais, il est impossible de savoir si certaines de ces communautés sont majoritairement de langue française. Il semblerait que la région de la Rivière-des-Français (Noëlville, Alban, Monnetville, Ouellette) serait constituée de très nombreux Métis. Étant donné que 57 % de la population (1 480) de cette région est de langue française¹⁰⁷, il est fort possible que les Métis francophones soient assez nombreux pour constituer une vraie communauté, mais encore une fois, il n'y a aucune preuve tangible. Il semblerait que, aujourd'hui, les Métis francophones de l'Ontario constituent surtout entre eux un ensemble de liens familiaux ou claniques qui fait en sorte que tout le monde se connaît, tout le monde collabore d'une manière ou d'une autre, sans avoir recours à des structures organisationnelles plus formelles.

En 2010, le Collège Boréal de Sudbury a officiellement inauguré son *Centre Louis-Riel*¹⁰⁸, qui promet de desservir

¹⁰⁷ « Rivière des Français (municipalité) », *Wikipédia*, 2013, <https://fr.wikipedia.org> (consulté le 10 février 2017).

¹⁰⁸ Centre d'éducation autochtone Louis Riel, Collège Boréal, <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/appui-a-lapprentissage/centre-louis-riel> (consulté le 10 février 2017).

les étudiants autochtones de langue française du Nouvel-Ontario. Comme le disait France Picotte, vice-présidente de la Nation Métisse de l'Ontario, à l'occasion de l'ouverture du centre : « Je suis particulièrement heureuse et honorée d'assister à l'inauguration du Centre Louis-Riel. Ce centre de ressources témoigne des efforts concrets déployés par le Collège Boréal afin que la culture et le patrimoine de la nation métisse soient appuyés et valorisés à leur juste valeur »¹⁰⁹. Est-il possible que ce centre puisse un jour lever le voile sur l'existence de communautés métisses francophones en Ontario?

Références

- Au, Dennis, « The Mushrat French: The survival of French Canadian folklife on the American side of *Le Détroit* », *HRG Papers*, Université de Windsor, vol. 11, 2003, p. 167-180, <http://hrgpapers.uwindsor.ca> (consulté le 6 février 2017).
- Bakker, Peter, *A language of our own. The genesis of Michif, the mixed Cree-French language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press, 1997.
- Bénéteau, Marcel, « Rivière Détroit comme lieu de mémoire francophone », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, <http://www.ameriquefrancaise.org> (consulté le 6 février 2017).
- Bénéteau, Marcel, « Chanson traditionnelle française en Ontario », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, www.ameriquefrancaise.org (consulté le 10 février 2017).

¹⁰⁹ « Boréal ouvre un centre de services pour ses étudiants autochtones et métis », *L'Express*, 23 novembre 2010, <https://l-express.ca> (consulté le 10 février 2017).

- Bernard, Roger, « Portrait démolinguistique de l'Ontario français », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 15-40.
- Bernard, Roger, *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Le Nordir, 1988.
- Bonniol, Jean Luc, « Identification et existence sociale des Métis : réflexion à partir du cas des sociétés postesclavagistes », dans Denis Gagnon et Hélène Giguère (dir.), *L'identité métisse en question : stratégies identitaires et dynamismes culturels*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 17-36.
- Burley, David, Gayel Horsfall et John Brandon, *Structural considerations of Metis ethnicity*, Vermillion, University of South Dakota, 1992.
- La présence française en Ontario : 1610, Passeport pour 2010*, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, www.crcf.uottawa.ca (consulté le 10 février 2017).
- Dickason, Olive P., « From 'One Nation' in the Northeast to 'New Nation' in the Northwest: A look at the emergence of the métis », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. Brown (dir.), *The New Peoples. Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1984.
- Dunn, Martin F., « The Definition of Métis: A Double-Edged Blade », manuscrit inédit, 1994.
- Dupuis, Serge, « 400 ans de vie politique en Ontario français », *Regroupement étudiant franco-ontarien*, 2014, www.refo.ca (consulté le 19 février 2017).
- Farmer, Diane et Jeff Poirier, « La société et les réalités francophones en Ontario », dans Joseph Yvon Thériault, (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions acadiennes, 1999, p. 265-281.
- Gagnon, Denis, « La nation métisse, les autres Métis et le métissage : les paradoxes de la contingence identitaire », *Anthropologie et sociétés*, 2006, vol. 30, n° 1, p. 180-186.
- Gagnon, Denis, « Nous savons qui nous sommes : les Métis et l'État canadien : définitions identitaires et agencéité », dans Denis Gagnon, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo (dir.), *Histoires et identités métisses : hommage à Gabriel Dumont / Métis Histories and Identities: A Tribute to Gabriel Dumont*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2009, p. 277-301.

- Gervais, Gaétan, « L'Ontario français (1821-1910) », dans Cornelius Jaenan (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 49-125.
- Gilbert, Anne, « Les espaces de la francophonie ontarienne », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions acadiennes, 1999, p. 55-75.
- Groulx, Lionel, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger Frères, 1938.
- Kerr, Gavin et Nicole St-Onge, « Les voyageurs de Penetanguishene, 1796-1828 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 1. *La présence française à Lafontaine, Fiducie du patrimoine ontarien*, <http://www.heritagetrust.on.ca> (consulté le 10 février 2017).
- LaForest, James, « 'Muskrat French': Origins of a culture, a language, and a people », *Michigan Historical Review*, Automne 2014, vol. 40, n° 2, s.p., <https://theredcedar.wordpress.com> (consulté le 6 février 2017).
- Langlois, Georges, *Histoire de la population Canadienne-française*, Montréal, Albert Lévesque, 1934.
- Larivière, Peter, « Métis identity in Canada », mémoire de maîtrise, Ottawa, Université Carleton, 2015, <https://curve.carleton.ca> (consulté le 20 février 2017).
- Lawrence, Austin, « Un programme de recherche axé sur les collectivités métisses historiques », *JusteRecherche*, n° 15, Ministère de la justice, Gouvernement du Canada, 2006, <http://www.justice.gc.ca> (consulté le 5 février 2017).
- Marchand, Micheline, *Les voyageurs et la colonisation de Penetanguishene (1825-1871), La colonisation française en Huronie*, document n° 87, Société historique du Nouvel-Ontario, Sudbury, 1989, traduit par Daniel Marchildon, Moon River Métis Council, Mactier, ON.
- Marchand, Micheline et Daniel Marchildon, *From the Straits of Mackinac to Georgian Bay: 300 years of Métis history. Report on the origins and evolution of the Penetanguishene area Métis community*, soumis au Moon River Métis Council, of the Métis Nation of Ontario, Penetanguishene, 2006, <https://www.yumpu.com> (consulté le 6 février 2017).

- Marchildon, Daniel, « La légende du loup de Lafontaine », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, Gouvernement du Canada, 2007, <http://www.ameriquefrancaise.org> (consulté le 6 février 2017).
- Marrero, Karen, « Encountering Cadillac: Detroit before 1701 », dans Marcel Bénéteau (dir.), *Le passage du Détroit*, Windsor, Humanities Research Group, University of Windsor, 2003, p. 37-46.
- Michaux, Emmanuel, *L'identité métisse dans l'est du Canada. Enjeux culturels et défis politiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.
- Michaux, Emmanuel et Denis Gagnon, « Redécouverte de la continuité historique et culturelle des communautés métisses canadiennes-françaises », dans Pamela Sing et Estelle Dansereau (dir.), *Impenser la francophonie : recherches, renouvellement, diversité, identité*, Edmonton, Campus Saint-Jean, 2012.
- Ontario 400, *Histoire de l'Ontario français depuis 1615*, [www. http://ontario400.ca](http://ontario400.ca) (consulté le 10 février 2017).
- Osborne, A. C., « The migration of voyageurs from Drummond Island to Penetanguishene in 1828 », *Ontario Historical Society Papers and Records*, vol. 3, 1901, Toronto, p. 123-166.
- O'Toole, Darren, « From entity to identity to nation. The ethno-genesis of the Wiisakodewiniwag (Bois-Brûlé) reconsidered », dans Christopher Adams, Gregg Dahl et Ian Peach (dir.), *Métis in Canada. History, Identity, Law and Politics*, Edmonton, University of Alberta Press, 2013, p. 143-203.
- Ouellet, Fernand, « L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale », dans Cornelius Jaenan (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 127-199.
- Papen, Robert, « Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.
- Papen, Robert, « Le mitchif : langue franco-crie des Plaines », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.),

- Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 327-347.
- Pelletier, Jean-Yves, *Chronologie franco-ontarienne de 1610 à 2010*, www.rpfo.ca (consulté le 10 février 2017).
- Pelletier, Jean-Yves, *Répertoire bibliographique des thèses universitaires sur l'Ontario*, Réseau du patrimoine franco-ontarien, 2017, http://www.rpfo.ca/fr/Repertoire-Bibliographique-Des-Theses-Universitaires-Sur-Lontario-Francais_124 (consulté le 10 février 2017).
- Perspectives and Realities, Volume 4, *Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples*, 1996, https://qspace.library.queensu.ca/bitstream/1974/6874/2/RRCAP4_combined.pdf (consulté le 5 février 2017).
- Peterson, Jacqueline, « Many roads to Red River: Métis genesis in the Great Lakes region, 1680-1815 », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1984, p. 37-71.
- Peterson, Jacqueline, « Prelude to Red River: A Social Portrait of the Great Lakes Métis », *Ethnohistory*, vol. 25, n° 1, 1978, p. 41-67.
- Peterson, Jacqueline, « The People in Between: Indian-white Marriage and the Genesis of a Métis Society and Culture in the Great Lakes Region, 1680-1830 », thèse de doctorat, Chicago, University of Illinois at Chicago Circle, 1981.
- Peterson, Jacqueline, « Red River Redux: Métis ethnogenesis and the Great Lakes region », dans Nicole St-Onge, Carolyn Productny et Brenda Macdougall (dir.), *Contours of a People. Métis family, Mobility, and History*, University of Oklahoma Press, 2012, p. 22-58.
- Portrait de la communauté francophone de l'Ontario*, Les francophones de l'Ontario, Office des affaires francophones, <http://www.ofa.gov.on.ca>.
- Préfontaine, Darren, *The Early Great Lakes Métis*, s.d., <http://www.metismuseum.ca> (consulté le 6 février 2017).
- Profil de la communauté francophone de l'Ontario (Le)*, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 2009, <http://profils.fcfa.ca> (consulté le 10 février 2017).

- Sawchuk, Joe, « The Métis of Ontario », dans Gerhard Ens et Joe Sawchuk (dir.), *From new peoples to new nations: Aspects of Métis history and identity from the Eighteenth to the Twenty-first centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 419-420.
- Sénat du Canada (Le), « 'Le peuple qui s'appartient' : reconnaissance de l'identité métisse au Canada », *Rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones*, 2012, <https://sencanada.ca> (consulté le 5 février 2017).
- Statistique Canada, *Le Quotidien, Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les peuples autochtones au Canada : Premières nations, Métis et Inuits*, www.statcan.gc.ca (consulté le 5 février 2017).
- Statistique Canada, *Caractéristiques démographiques des Autochtones*, <http://www12.statcan.gc.ca>.
- Statistique Canada, *Projections de la population selon l'identité autochtone - 2006 à 2031*, <http://www.statcan.gc.ca> (consulté le 5 février 2017).
- Sylvestre, Paul-François, *L'Ontario français. Quatre siècles d'histoire*, Ottawa, David, 2013.
- Teasdale, Guillaume, « Des destinées distinctes : les Français de la région de Détroit et leurs voisins amérindiens, 1763-1815 », *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 39, vol. 1-2, 2009, p. 23-45.
- Travers, Karen, « The Drummond Island Voyageurs and the search for Great Lakes Métis identity », dans Ute Lischke et David McNab (dir.), *The long journey of a forgotten people. Métis identity and family histories*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2007, p. 219-244.
- Trudel, Marcel, *Initiation à la Nouvelle-France*, Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 1968.
- Welsh, David, « L'aventure franco-ontarienne et les nouvelles formes de médiation », dans Lucille Guilbert (dir.), *Médiations et francophonie interculturelle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 27, <https://www.erudit.org> (consulté le 10 février 2017).